

Université Palacký d'Olomouc

Faculté des lettres

Département des études romanes

Filière: Administration économique et sociale franco-tchèque

La migration et la politique d'immigration au Canada

MÉMOIRE DE MASTER

Auteur: Bc. Rozálie Kremplová

Directeur du mémoire: Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

OLOMOUC 2013

Podklad pro zadání DIPLOMOVÉ práce studenta

PŘEDKLÁDÁ:	ADRESA	OSOBNÍ ČÍSLO
Bc. KREMPLOVÁ Rozálie	Spojenců 10, Olomouc	F100556

TÉMA ČESKY:

La migration et la politique d'immigration au Canada

NÁZEV ANGLICKY:

Migration and immigration policy in Canada

VEDOUCÍ PRÁCE:

Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr. - KRF

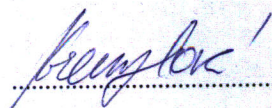
ZÁSADY PRO VYPRACOVÁNÍ:

- 1) L'histoire de la migration, ses motifs et ses conséquences
- 2) La migration au Canada
- 3) Les lois sur l'immigration
- 4) Le processus de sélection des immigrants

SEZNAM DOPORUČENÉ LITERATURY:

Larry A.SJAASTAD, Costs and returns of human migration, The economics of migration Volume I., MPG Books Ltd 2002, ISBN: 1 85898 756 3
H.DOMENACH, M.PICOUET, Les Migrations, Presses Universitaires de France, Paris 1995, ISBN: 2 13 047016 5
Statistique Canada (en ligne)
Citoyenneté et immigration Canada, Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2007?2008

Podpis studenta:



Datum:

28.11.2012

Podpis vedoucího práce:

Datum:

Prohlášení

Místopřísežně prohlašuji, že jsem diplomovou práci na téma „Migrace a imigrační politika Kanady“ vypracovala samostatně pod odborným dohledem vedoucího diplomové práce a že všechny použité zdroje jsou citovány.

Déclaration

Je déclare que le présent mémoire de Master intitulé «La migration et la politique d'immigration au Canada» est le résultat de mon propre travail et que toutes les sources bibliographiques utilisées sont citées.

Olomouc, le 24 avril 2013

Signature :

Poděkování

Na tomto místě bych ráda poděkovala všem, kteří přispěli k vypracování této diplomové práce.

Na prvním místě pak děkuji svému vedoucímu práce, Doc. Mgr. Jaromíru Kadlecovi, Dr. za cenné připomínky a čas, který mi věnoval v průběhu práce.

Remerciement

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide et ainsi contribué à la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie Monsieur Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr. pour l'aide et pour le temps qu'il m'a consacré au cours de la rédaction de ce mémoire.

Table des matières

INTRODUCTION	4
1. L'HISTOIRE DE LA MIGRATION, SES MOTIFS ET CONSÉQUENCES.....	6
1.1. Les définitions de la migration.....	6
1.1.1. Qu'est ce que la migration	6
1.1.2. L'immigration et l'émigration	6
1.1.3. Le solde migratoire	7
1.1.4. Les différents types d'immigrants	7
1.1.5. Le multiculturalisme.....	8
1.2. Les origines et l'évolution de la migration	8
1.3. Les pays qui attirent le plus d'immigrés	10
1.4. Les différentes motivations de migration	13
1.4.1. Les facteurs de motivation.....	13
1.4.2. Les différentes catégories d'immigrants.....	14
1.4.3. La décision de migration- les coûts et les apports	15
1.5. Les conséquences démographiques des migrations.....	18
1.5.1. Les effets sur les structures des population	18
1.5.2. Les effets induits de la migration.....	18
1.6. L'impact économique de migration	20
1.6.1. Les Push et les Pull facteurs	22
1.6.2. L'impact sur le marché de travail	
1.6.3. Modèle néo.keynésienne.....	23
1.6.4.Modèle d'appariement	23
2. LA MIGRATION ET LA POLITIQUE D'IMMIGRATION AU CANADA	25
2.1. Les caractéristiques du pays	25

2.1.1. La géographie	
2.1.2. La densité de population	26
2.1.3. L'économie canadienne.....	28
2.1.4. La démographie canadienne.....	31
2.2. Les origines d'immigration au Canada	32
2.3. L'histoire de migration au Canada.....	33
2.3.1. La période de laissez-faire.....	34
2.3.2. La période de Sifton	35
2.3.3. La période de 1915-1945.....	36
2.3.4. La période de 1945-1967.....	37
2.3.5. La période de 1967-2001.....	37
2.4. Les lois sur l'immigration	39
2.5. La Loi sur le multiculturalisme de 1988	42
2.6. La politique d'immigration au Canada aujourd'hui.....	43
2.6.1. Les conditions d'admissibilité	43
2.7. Les lois et règlements d'immigration.....	44
2.7.1. Sélection fédérale.....	45
2.7.2. Sélection au Québec.....	48
2.8. Les flux migratoires principaux au Canada	51
3. LES OBSTACLES À L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ET L'IMMIGRATION DES TCHÈQUES AU CANADA.....	56
3.1. Les relations entre la République tchèque et le Canada.....	56
3.2. Les opportunités pour des immigrants	57
3.2.1. Expérience internationale Canada.....	57
3.2.2. Bourses internationales	57
3.2.3. Services offertes aux immigrants.....	58
3.2.4. Programme canadien d'intégration des immigrants (PCII)	58

3.3. Les obstacles à l'intégration des étrangers.....	59
3.3.1. La reconnaissance de l'éducation	59
3.3.2. Les barrières linguistiques	59
3.3.3. Les préjugés raciaux et comportement discriminatoire	60
3.4. Les Tchèques au Canada.....	62
3.4.1. L'obligation des visas pour la République tchèque en 2009	62
3.4.2. Les demandeurs d'asile roms.....	64
3.4.3. La possibilité d'annuler le visa à l'avenir ?	64
CONCLUSION.....	66
RÉSUMÉ	68
SHRNUTÍ	69
ANOTACE/ANNOTATION	70
BIBLIOGRAPHIE	73
Liste des graphiques.....	79
Liste des tableaux.....	80
Liste des images	80

INTRODUCTION

La migration est aussi vieille que l'humanité elle-même. Les premières migrations humaines sont nées il y a environ 7 millions d'années. La notion de migration est fortement liée à la colonisation et le peuplement de nouveaux territoires.

En 1800 la population mondiale a été estimée à un milliard seulement, alors qu'aujourd'hui notre planète compte environ 7 milliards d'habitants et qui passera à environ 9 milliards en 2025. Selon les estimations des organismes internationaux 2,4% de cette population mondiale vit en dehors du pays natal.

L'aggravation des déséquilibres économiques entre le Nord et le Sud, l'évolution des moyens de communication, d'information et du transport et bien sûr aussi la globalisation ont toutes les chances d'accroître le développement rapide des flux migratoires dans le monde entier.

Le niveau de vie augmente et de plus en plus d'hommes et de femmes quittent leur patrie dans l'espoir de trouver ailleurs de meilleures conditions de vie. Il peut sembler que grâce aux meilleures possibilités de voyager la migration est devenue plus simple, mais est-ce que c'est vrai? Il ne faut pas oublier que les prétentions des pays accueillants augmentent aussi et les immigrants rencontrent souvent des barrières à l'entrée. Il n'est pas étonnant que les gens changent leurs domicile plusieurs fois pendant leur vie, des déplacements quotidiens deviennent séjours de longue durée et la frontière entre les migrations temporaires et les migrations définitives est devenue incertaine.

Dans la première partie de ce mémoire nous verrons en théorie ce qu'est la migration, quels sont les différents types de migration, pourquoi les gens migrent et quelles sont les conséquences possibles de la migration d'un point de vue démographique et économique.

Le Canada, avec l'Australie et les États-Unis, reste l'un des pays du monde à apparaître comme une terre d'immigration. L'immigration dans ces pays a toujours été essentielle. Il s'agit des pays favorables à l'immigration, les immigrants ont considérablement influencé la composition de la population, l'histoire et la culture générale dans ces pays.

Dans la deuxième partie de ce mémoire nous nous concentrerons plus concrètement sur le cas du Canada. Bien que le Canada soit peu peuplé au regard de son immense territoire et en comparaison de la plupart des grands pays de la planète, c'est un pays multiculturel avec une grande diversité de nationalités et c'est la raison pour laquelle nous étudierons sa politique d'immigration. Nous parcourerons brièvement l'histoire du Canada et son évolution de la politique migratoire, ainsi que les lois sur l'immigration qui ont été adoptées à partir de 1869. Nous examinerons aussi la politique d'immigration canadienne actuelle et les flux principaux des immigrants, ainsi que les raisons pour lesquelles ils ont choisi ce pays comme leur pays d'arrivée.

Dans la dernière partie de ce travail nous étudierons un cas concret des immigrants au Canada, nous parlerons de l'immigration des Tchèques au Canada, quelles raisons les poussent à s'installer là-bas et quelle est la politique d'immigration actuelle et les conditions en général pour les Tchèques au Canada.

1. L'HISTOIRE DE LA MIGRATION, SES MOTIFS ET CONSÉQUENCES

Dans la première partie de ce mémoire nous expliquerons tout d'abord différents termes concernant la migration, puis nous verrons quels sont les facteurs de motivation pour migrer et enfin nous analyserons les différentes conséquences de la migration d'un point de vue économique et démographique.

1.1. Les définitions de la migration

1.1.1. Qu'est ce que la migration

Nous pourrions trouver différentes définitions de la migration, comme par exemple: La migration est un déplacement volontaire d'individus ou de populations d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles¹.

1.1.2. L'immigration et l'émigration

Ils existent deux types de migration : l'immigration et l'émigration. L'immigration est une installation dans un pays d'un individu ou d'un groupe d'individus originaires d'un autre pays et est le plus souvent motivée par la recherche d'un emploi et la perspective d'une meilleure qualité de vie².

Au contraire l'émigration est l'action de quitter le pays natif.

¹Larousse, *Dictionnaires français- migration*. [Consulté le 12/9/2012] Source: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/migration/51399>

²Larousse, *Dictionnaires français-immigration*. [Consulté le 12/9/2012] Source: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/immigration>

1.1.3. Le solde migratoire

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.³

Dans le cas d'un solde positif, le pays a bénéficié d'un apport de personnes, en d'autres termes, d'une immigration. Au contraire, si le solde est exprimé par une valeur négative, on peut déduire que le pays examiné a perdu des habitants, ce qui correspond à un mouvement d'émigration.

1.1.4. Les différents types d'immigrants

Dans ce mémoire on va distinguer deux types d'immigrants⁴ :

Résidents permanents sont « *les personnes qui ont obtenu le statut de résident permanent au Canada. Les résidents permanents doivent vivre au Canada au moins 730 jours (deux ans) au cours d'une période de cinq ans, sans quoi ils risquent de perdre leur statut. Ils jouissent de tous les droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés, tels que les droits à l'égalité, les garanties juridiques, la liberté de circulation et d'établissement, ainsi que la liberté de religion, d'expression et d'association. Cependant, ils n'ont pas droit de vote*». ⁵

Résidents temporaires : il s'agit « *des étrangers qui se trouvent légalement au Canada de façon temporaire grâce à un document valide (c. à d. permis de travail, permis d'études, permis de séjour temporaire, ou fiche du visiteur), ayant été délivré aux intéressés pour leur permettre d'entrer au Canada. Ce groupe comprend également les personnes qui demandent l'asile dès leur arrivée au Canada ou après et*

³ Institut national de la statistique et des études économiques. *Définitions*. [consulté le 2/10/2012]. Source : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/solde-migratoire.htm>

⁴ On va utiliser les définitions des Statistiques Canada, puisqu'on va voir le cas du Canada dans la deuxième partie de ce travail

⁵ Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires 2011. *Canada: Faits et chiffres* [en ligne] Direction générale de la recherche et de l'évaluation, de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) [consulté le 15/10/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2011.pdf>

*qui demeurent au pays en attendant de connaître la décision qui sera prise à l'issue du traitement de leur demande. Les résidents temporaires comprennent les travailleurs étrangers, les étudiants étrangers, les cas d'ordre humanitaire et les autres résidents temporaires».*⁶

On a utilisé les définitions de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), parce que l'examen de la migration au Canada est l'objectif essentiel de ce travail.

1.1.5. Le multiculturalisme

D'après la définition le multiculturalisme désigne la coexistence de plusieurs cultures dans le même espace social.⁷ Il s'agit aussi d'une doctrine ou un mouvement qui met en avant la diversité culturelle comme source d'enrichissement de la société.

Il peut se manifester par des politiques volontaristes :

- de lutte contre la discrimination
- identitaires, favorisant l'expression de particularités culturelles
- communautaristes, visant à la reconnaissance de statuts légaux ou administratifs propres aux membres de certaines communautés⁸

1.2. Les origines et l'évolution de la migration

L'histoire des migrations humaines commence avec les déplacements d'*Homo erectus* hors de l'Afrique à travers l'Eurasie il y a environ un million d'années. *Homo*

⁶ Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires 2011. *Canada: Faits et chiffres* [en ligne] Direction générale de la recherche et de l'évaluation, de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) [consulté le 15/10/2012]. Source:

<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2011.pdf>

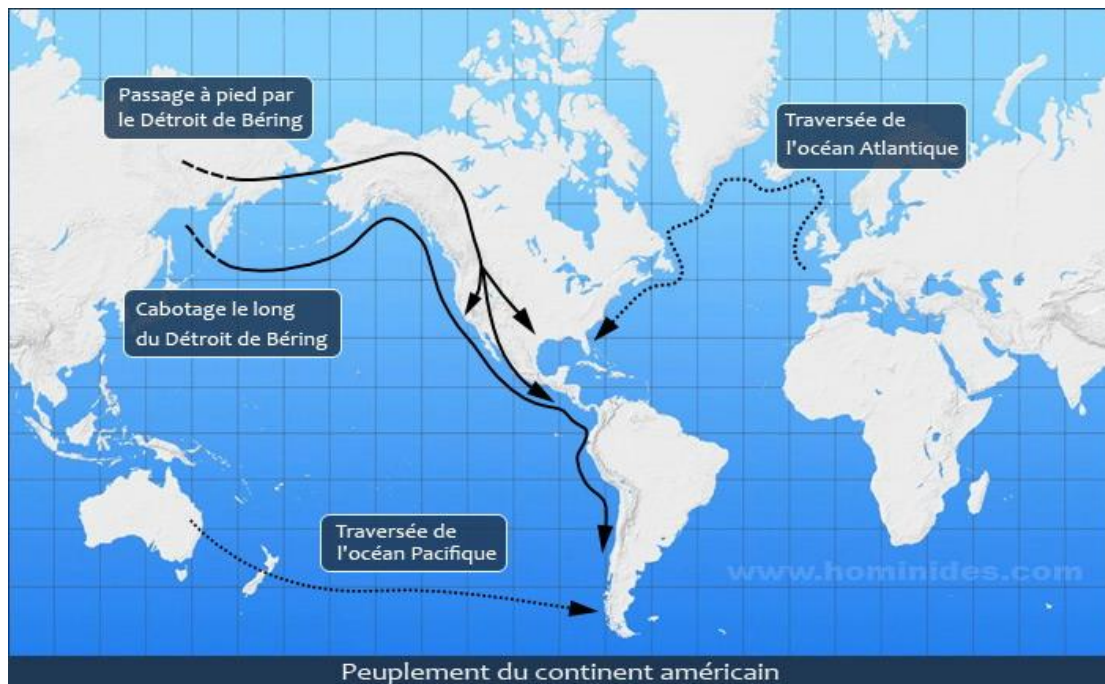
⁷ Dictionnaire encyclopédique Hachette, Hachette Livre 1998, Paris. ISBN : 2.01.28.0475.6

⁸ La Toupie: le dictionnaire de politique. *Multiculturalisme*. [consulté le 29/10/2012]. Source: <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Multiculturalisme.htm>

sapiens semble avoir colonisé toute l'Afrique il y a quelque 150 000 ans. Puisque le sujet de la migration est énormément large et puisque ce mémoire se préoccupe de la migration au Canada, dans ce partie on va seulement voir quelles sont les hypothèses actuelles de la colonisation du continent américain.

Sur l'image suivant on peut voir quatre différentes possibilités de colonisation du continent américain. La première théorie, le passage à pied par le détroit de Béring, était dominante jusqu'à la fin des années 90. Cette théorie dit que les hommes avaient commencé la colonisation des Amériques à la fin de la dernière période glaciaire, il y a 13 000 ans. La deuxième théorie prévoit le cabotage le long du détroit de Béring. Cette théorie émerge depuis les années 2000. Les premiers colonisateurs du continent américain seraient venus en bateau en suivant de près la côte du détroit de Béring. La troisième et la quatrième théories supposent la traversée des océans- la traversée de l'Atlantique et la traversée du Pacifique.⁹

L'image n° 1: Les hypothèses de la colonisation du continent américain



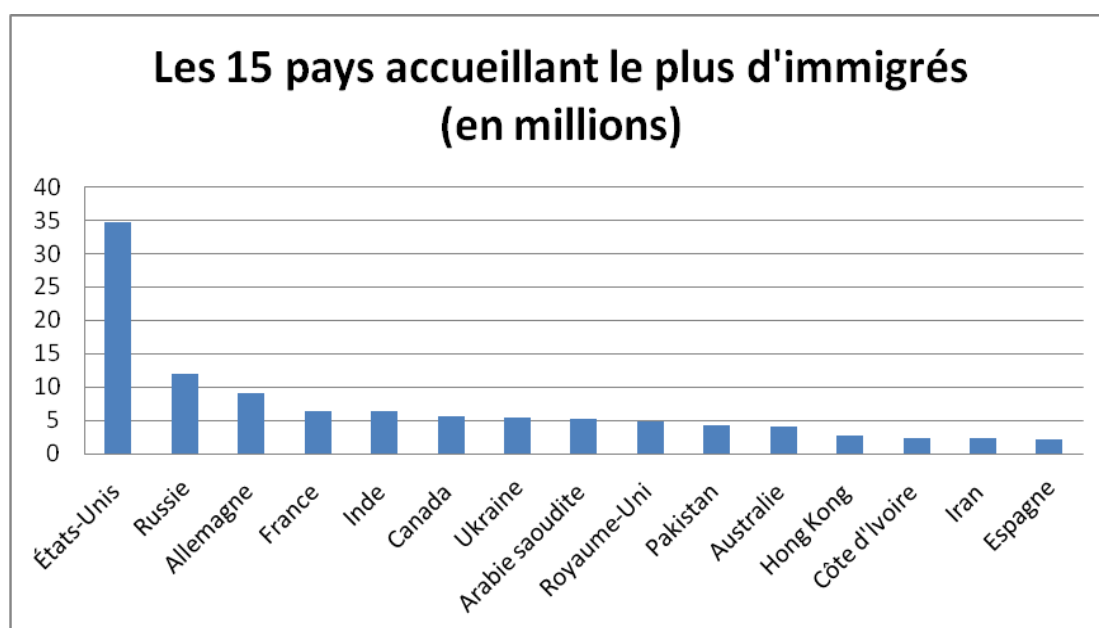
⁹ Hominidés, Les évolutions de l'homme, *Les premiers Américains* [consulté le 1/11/2012]. Source : <http://www.hominides.com/html/chronologie/colonisation-ameriques-premier-americain.php>

1.3. Les pays qui attirent le plus d'immigrés

La proportion d'immigrés varie beaucoup d'un pays à l'autre, dépassant la moitié de la population dans certains pays, alors que dans les autres pays elle est inférieure à 0,1%. La migration est un phénomène mondial, mais quels sont les pays qui attirent le plus d'immigrés ? De façon plus générale, comment les immigrés se répartissent-ils à l'échelle de la planète ?

Les États-Unis sont le pays du monde ayant le plus grand nombre d'immigrés (43 millions en 2010 d'après les Nations Unies). C'est six fois plus que l'Arabie Saoudite (7,3 millions) ou le Canada (7,2). Mais proportionnellement à leur taille, ces deux derniers pays ont deux fois plus d'immigrés : 28% et 21%, contre 13% aux États-Unis.¹⁰ On peut voir les chiffres sur les graphiques suivants :

Le graphique n°1: Les 15 pays accueillant le plus d'immigrés



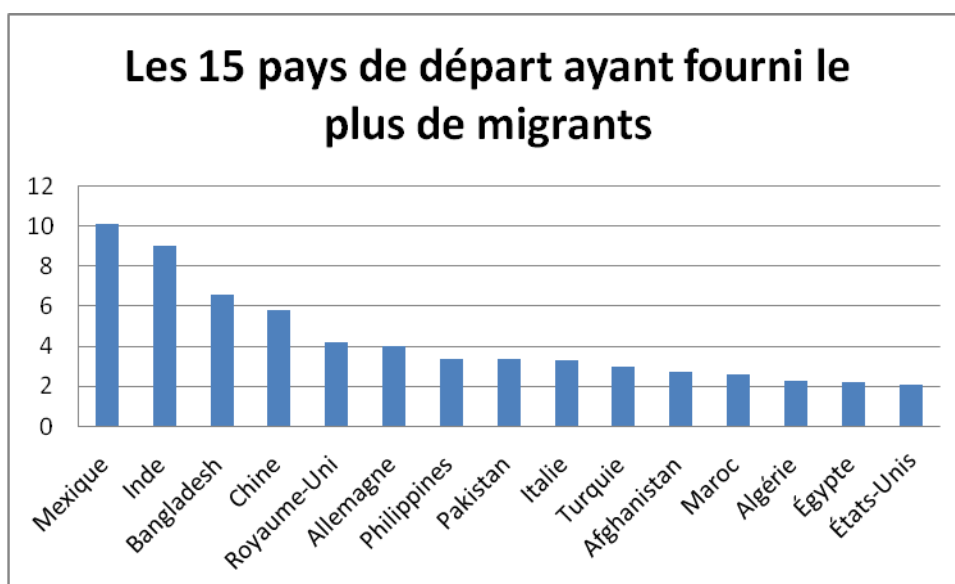
Source : Gilles Pison, Le nombre et la part des immigrés dans la population¹¹

¹⁰ Gilles PISON, *Le nombre et la part des immigrés dans la population: comparaisons internationales*, [consulté le 2/11/2012]. Source: http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/30884/telechargement_fichier_fr_publi_pdf1_472.pdf

¹¹ Gilles PISON, *Le nombre et la part des immigrés dans la population: comparaisons internationales*, [consulté le 2/11/2012]. Source: http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/30884/telechargement_fichier_fr_publi_pdf1_472.pdf

Ce premier graphique montre quels sont les 15 pays qui attirent le plus grand nombre d'immigrés chaque année. On peut voir que le Canada est placée sur la sixième position après les États Unies, la Russie, l'Allemagne, la France est l'Inde avec 5,7 millions d'immigrés (personnes nées à l'étranger) en 2000, et avec une projection pour 2010 de 7,2 millions d'immigrés. Mais comme on a déjà mentionné, il s'agit seulement du nombre total d'immigrés, et si on compare le nombre d'immigrés proportionnellement avec la taille du pays, le Canada aurait 21% d'immigrés.

Le graphique n°2 : Les 15 pays de départ ayant fourni le plus de migrants



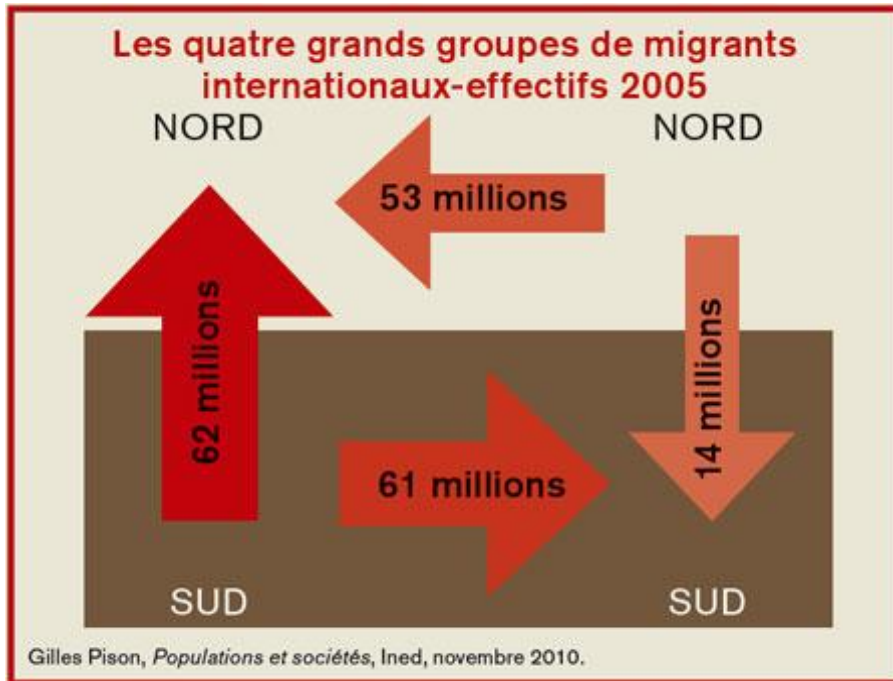
Source : Gilles Pison, Le nombre et la part des immigrés dans la population¹²

Sur ce deuxième graphique on peut voir quels sont les pays qui produisent le plus de migrants. Les nombres représentent des millions de migrants en 2000. D'après ces données on peut constater que la catégorie la plus forte de migrants est du Mexique, après de l'Inde, du Bangladesh et de la Chine. Le Mexique en 2000 avait plus de 10 millions de personnes nées dans ce pays et vivant dans un autre pays, principalement aux États-Unis. Certains pays sont à la fois des pays d'immigration et d'émigration.

¹² Gilles PISON, *Le nombre et la part des immigrés dans la population: comparaisons internationales*, [consulté le 2/11/2012]. Source: http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/30884/telechargement_fichier_fr_publi_pdf1_472.pdf

C'est le cas par exemple du RoyaumeUni, qui compte presque autant d'immigrés que d'émigrés (4,9 et 4,2 millions en 2000).

L'image n°2: Les quatre grands groupes de migrants internationaux-effectifs



Source : Gilles Pison, Le nombre et la part des immigrés dans la population¹³

Sur cet image on peut voir que la répartition des immigrés n'est pas la même. D'après les Nations Unies, il y a 62 millions des migrants nés au Sud et vivant au Nord, on peut voir qu'il s'agit du flux le plus important. Au contraire il y a une groupe des personnes nés au Nord et ayant migré au Sud (seulement 14 millions). L'autre flux important est la migration du Sud au Sud correspondant au 61 millions de personnes. Il y aussi le flux Nord-Nord qui est représenté par 53 millions de personnes. Cet image montre que les flux entre pays du Sud sont aussi importants que les flux Sud-Nord. En revanche les flux Nord-Sud, dominants il y a un siècle, sont aujourd'hui minoritaires.

¹³ Gilles PISON, *Le nombre et la part des immigrés dans la population: comparaisons internationales*, [consulté le 2/11/2012]. Source: http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/30884/telechargement_fichier_fr_publi_pdf1_472.pdf

1.4. Les différentes motivations de migration

1.1.1. Les facteurs de motivation

De plus en plus d'hommes et de femmes quittent leur patrie dans l'espoir de trouver de meilleures conditions de vie ailleurs. La mobilité croissante à l'échelle mondiale permet à de plus en plus de personnes de se rendre dans des pays lointains, même sur d'autres continents et les pays ayant un niveau de qualité de vie élevé deviennent les destinations privilégiées. Chacun a ses propres raisons pour quitter son pays d'origine, il est rare qu'une personne abandonne tout et va vivre loin de chez lui pour une seule raison, d'habitude il s'agit des motifs complexes. La motivation des immigrants est souvent formée par la combinaison des raisons de motivation suivantes:

- des raisons professionnelles (mission de longue durée à l'étranger);
- des études;
- des raisons politiques (réfugié politique fuyant des persécutions);
- des raisons sécuritaires (en cas de guerre dans le pays d'origine);
- des raisons économiques (recherche d'un meilleur niveau de vie dans les pays plus riches);
- des raisons personnelles/familiales (rejoindre le conjoint ou un enfant déjà installé);
- des raisons fiscales (installation dans un pays ayant un niveau d'imposition moins élevé);

1.1.2. Les différentes catégories d'immigrants

La plupart de Systèmes de l'immigration distingue actuellement trois classes d'immigrants en fonction de leur motivation – le regroupement familial, les immigrants économiques et les réfugiés. Définir ces trois catégories va nous aider à comprendre quels sont les facteurs de motivation pour quitter leurs pays d'origine.

Regroupement familial est une catégorie « *qui comprend les résidents permanents d'au moins 18 ans qui sont parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent vivant au Canada. Les immigrants de la catégorie du regroupement familial comprennent les époux, conjoints de fait et partenaires conjugaux; les parents et grands-parents; et les autres (c.-à-d. les enfants à charge, les enfants de moins de 18 ans que le répondant a l'intention d'adopter au Canada, les frères, les soeurs, les neveux, les nièces et les petits-enfants qui sont orphelins et qui ont moins de 18 ans; ou tout autre parent, si le répondant n'a aucun des parents mentionnés ci-dessus, à l'étranger ou au Canada). Les fiancé(e)s ne font plus partie de la catégorie du regroupement familial en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.*»¹⁴

Les immigrants économiques sont « *les résidents permanents sélectionnés en raison de leurs compétences et de leur capacité à contribuer à l'économie canadienne. La catégorie des immigrants économiques comprend les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires, les candidats des provinces ou des territoires, les aides familiaux résidents et la catégorie de l'expérience canadienne.*»¹⁵

Réfugiés sont « *les résidents permanents de la catégorie des réfugiés. Cette catégorie contient les réfugiés parrainés par le gouvernement, les réfugiés pris en charge par le*

¹⁴ Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires 2011. *Canada: Faits et chiffres* [en ligne] Direction générale de la recherche et de l'évaluation, de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) [consulté le 15/10/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2011.pdf>

¹⁵ Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires 2011. *Canada: Faits et chiffres* [en ligne] Direction générale de la recherche et de l'évaluation, de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) [consulté le 16/10/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2011.pdf>

secteur privé, les réfugiés reconnus comme tels au Canada et les personnes à la charge des réfugiés (c. à d. les personnes à la charge des réfugiés reconnus comme tels au Canada, y compris leurs époux, conjoints et partenaires vivant à l'étranger ou au Canada). »¹⁶

1.1.3. La décision de migration- les coûts et les apports

Lorsque les futurs migrants potentiels choisissent de quitter leur pays d'origine et de chercher ailleurs de meilleures conditions de vie, ils vont très probablement prendre en considération les coûts et les apports de la migration.

Les coûts et les apports de la migration humaine

Le coût privé de la migration peut être décomposé en frais d'argent et frais non-monétaires.

Les frais d'argent comprennent les frais nécessaires pour pouvoir procéder le mouvement, tandis que les autres frais privés comprennent les coûts d'opportunité et le coût psychique du changement d'environnement.

Les frais d'argent

Malheureusement ils n'existent pas de données sur les dépenses des migrants dans le cadre du déménagement. Ils peuvent seulement être raisonnablement estimés pour les distances données et pour le nombre de personnes en charge (si on parle de la migration des familles). Dans tous les cas, on peut dire que le processus de transfert des migrants est coûteux et il faut et ces coûts doivent être considérés en avance.

¹⁶ Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires 2011. *Canada: Faits et chiffres* [en ligne] Direction générale de la recherche et de l'évaluation, de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) [consulté le 16/10/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2011.pdf>

Les coûts non monétaires

Les considérations non monétaires liés à la migration sont certainement importantes, probablement bien plus que les coûts de l'argent. Il faut prendre en considération les coûts d'opportunité. C'est tout simplement la perte des biens auxquels on renonce lorsqu'on procède à un choix de migration, concrètement pendant le voyage, la recherche, et l'apprentissage d'un nouvel emploi. Une partie de ces revenus perdus sera la fonction de la distance de migration. En outre, le temps nécessaire pour trouver un nouvel emploi est sans doute affectée par le niveau de chômage.

La deuxième forme de coûts non-monétaires doit aussi être prise en considération. Puisque les gens sont souvent réticents à quitter un environnement familial, une famille et des amis, la migration implique un coût psychique. Il est très difficile à quantifier ces coûts, en plus si nous essayons de les quantifier ils devraient être traités assez différemment des coûts envisagés auparavant. En outre, les coûts psychiques pourrait expliquer l'existence d'écart de revenus supérieurs à ceux anticipés par les coûts monétaires et par les coûts d'opportunité de la migration. Après avoir examiné ces coûts énumérés ci-dessus, il est bien sûr nécessaire de tenir en compte des avantages (des rendements) pour les migrants.

En ce qui concerne les rendements privés de la migration, pour chaque individu qui se déplace, les rendements monétaires de la migration consisteront d'un accroissement positif ou négatif à son flux de rendements réels. Cet accroissement va se découler du changement de rendements nominaux, d'une modification d'emploi, du changement des prix ou d'une combinaison de ces facteurs.¹⁷

Les rendements monétaires

Les rendements monétaires pour des migrants sont en premier lieu constitués du salaire, après du système de sécurité sociale.

¹⁷ Larry A.SJAASTAD, *Costs and returns of human migration*, The economics of migration Volume I., Edited by Klaus F.Zimmermann and Thomas Bauer, MPG Books Ltd 2002, ISBN: 1 85898 756 3 (4 volume set).

Les rendements non-monétaires

Les rendements non-monétaires privés concernent du meilleur emploi et des rendements psychiques.

Si on veut comparer les coûts et les rendements privés et sociales, il faut qu'on se pose une question: Est-ce que les migrants reçoivent une récompense totale de leur activité? Est-ce que leurs rendements couvrent tous leurs coûts? La réponse sera probablement non. C'est parce que la migration peut impliquer des coûts mais aussi des avantages non seulement pour les migrants, mais aussi pour toute la société dans le pays d'accueil. La migration ne peut pas être considéré isolément, des investissements complémentaires dans l'agent humain est probablement aussi important, peut-être même plus important que le processus de migration lui-même.

Dans certains cas des gens peuvent aussi être exposés à de graves menaces résultant de la situation qui prévaut dans leur patrie. En effet, si les opposants peuvent en arriver à craindre pour leur vie lorsque des forces dictatoriales s'emparent du pouvoir, les membres de minorités ethniques ou religieuses peuvent être en danger si un Etat tolère des actes de violence racistes. En l'absence d'un Etat de droit et d'une garantie des droits de l'homme fondamentaux, les êtres humains sont donc des victimes de l'oppression et de la persécution pratiquées par les organes nationaux et dans ces cas la migration peut entraîner de graves problèmes pour les expatriés.

1.5. Les conséquences démographiques des migrations

Des flux de main-d'oeuvre internationaux ont des conséquences sur la dynamique démographique des pays d'accueil, mais aussi des pays de départ.

1.1.4. Les effets sur les structures des population

La migration a un effet sélectif sur l'âge et sur le sexe des individus migrants. Par ailleurs, les composants sociales du déplacement entraînent également des effets de structure. Dans les régions de départ, la sortie d'effectifs d'adultes en plein âge de reproduction peut entraîner une rupture durable dans le processus de reproduction de la population d'origine. Puisque le nombre des personnes âgées augmente, ainsi que le nombre des célibataires, il est plus difficile de maintenir le renouvellement des générations. Au contraire dans les régions d'accueil, l'afflux de jeunes adultes, de couples avec des jeunes enfants, provoque un rejeunissement de la population. Mais il y a aussi des exceptions, parce que dans certaines régions, on peut observer un vieillissement de la population en raison de la préférence des personnes en fin d'activité à s'y installer, par exemple en Floride.

Les effets de la migration sur les structures par âge et sexe des populations concernées provoquent des déficits ou des excédents dans certaines classes d'âge, principalement à l'âge actif. On peut citer l'exemple des campagnes, où la pénurie de main-d'oeuvre occasionnée par l'émigration est parfois si importante que les récoltes ne peuvent pas être effectuées.¹⁸

1.1.5. Les effets induits de la migration

Les niveaux de la fécondité et de la mortalité sont rarement homogènes dans les populations de départ et les populations d'accueil, en particulier lorsque les flux

¹⁸ H.DOMENACH, M.PICOUET, *Les Migrations*, Presses Universitaires de France, Paris 1995, ISBN: 2 13 047016 5

agissent des pays du Sud vers les pays du Nord. On peut donc observer un transfert de capacité de croissance qui modifie les schémas démographiques des populations. On peut distinguer les effets induits primaires, qui résultent des différences de comportements démographique entre les immigrants et leur population d'accueil, et les effets induits secondaires, qui résultent aux comportements démographiques des descendants des immigrants de la première génération.

Le poids des effets induits dépend d'une part de l'importance de la différence des niveaux de fécondité et de mortalité des populations d'origine et d'accueil, et d'autre part de la persistance de cette différence. En général les immigrants peuvent accéder aux services médicaux et sanitaires du pays d'accueil, donc les différences entre les niveaux différentiels de la mortalité s'entompent assez vite. En ce qui concerne la fécondité, la situation est plus complexe, parce que il y a plusieurs facteurs qui peuvent influencer les comportement reproductifs, comme par exemple l'importance de la communauté des immigrants déjà installés et son poids social sur les nouveaux arrivants, le degré d'intégration de cette communauté, l'importance des échanges matrimoniaux entre les immigrés et la population d'accueil etc. Les régions de départ (souvent les régions rurales) ont en général une fécondité supérieure aux régions d'accueil (souvent les villes). Par exemple en France, où les regroupements familiaux sont organisés à partir de 1974, ont accentué le rôle de peuplement de l'immigration étrangère. Les femmes migrantes qui maintiennent une fécondité supérieure à celle des Françaises, ont contribué à ralentir le processus de vieillissement de la population française. Ces effets induits sont toujours en décalage par rapport aux flux qui les provoque, il y a une différence entre les effets sur les structures qui sont immédiats (simple augmentation ou diminution d'effectifs) et les effets induits qui s'étalent dans le temps, qui peuvent persister plusieurs dizaines d'années après la date de la migration.¹⁹

¹⁹ H.DOMENACH, M.PICOUET, *Les Migrations*, Presses Universitaires de France, Paris 1995, ISBN: 2 13 047016 5

1.6. L'impact économique de migration

Ils existent beaucoup des études empiriques qui vise à définir les effets de l'immigration sur l'économie, mais on va énumérer seulement les impacts les plus importants.

Déjà Adam Smith, un philosophe et économiste, auteur des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* a dit que l'activité économique n'est pas seulement motivée par la masse des travailleurs, mais aussi par les compétences de ces travailleurs et les connaissances de tous les membres de la société.²⁰ L'autre économiste qui s'est engagé dans le capital humain, Gary Becker²¹, a dit que le capital humain est le moyen de production, dans lequel nous investissons (par éducation, formation) et à partir duquel nous attendons un rendement en retour. Becker suppose que les immigrants qui sont sélectionnés sur la base de son capital humain élevé, peuvent s'intégrer mieux dans le marché du travail dans un nouveau pays. Comme ça non seulement les immigrés, mais aussi l'Etat sera en mesure de maximiser son utilité de la migration.²²

1.1.6. Les Push et les Pull facteurs

Si on parle de déplacement des travailleurs, il faut expliquer aussi la théorie économique néoclassique des *Push* et *Pull* facteurs et des termes *Brain gain* et *Brain drain*.

Selon la théorie économique néoclassique, qui est basée sur la différenciation de *Push* et de *Pull* facteurs, il ya certains facteurs qui forcent des migrants de quitter leur pays d'origine - les facteurs push (mauvaises conditions de vie, l'accroissement démographique, le manque de possibilités d'emploi, la répression politique) et les facteurs pull- les facteurs d'attraction (la demande de travail, la disponibilité des

²⁰ OECD. Human Capital: How what you know shapes your life. OECD Publishing, 2007.

²¹ L'auteur du *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis*

²² FIŘTOVÁ, M. *Tvorba aktivní imigrační politiky: případová studie Kanady*. Disertační práce, 2007. S.

terres, la liberté politique, les perspectives économiques). D'après cette théorie néoclassique les hommes évaluent rationnellement et envisagent ce que la migration leur va apporter et combien la migration va leur coûter. S'ils supposent des revenus plus élevés de la décision de migration, les hommes décident de migrer.²³

Brain gain (une fuite des cerveaux) représente un impact négatif de la migration pour le pays d'origine. Les migrants économiques se décident à partir du niveau de salaire, mais aussi à partir de la possibilité de développer leurs connaissances, leurs compétences et leurs possibilités d'emploi. Si un travailleur hautement qualifié n'est pas valorisée et appréciée suffisamment dans son pays d'origine, il va accepter une offre d'emploi dans un autre pays où il peut se réaliser. Comme ça migration individuelle sera positive dans ce cas, mais son pays d'origine qui a investi dans son éducation ou formation va perdre sa contribution potentielle à l'économie du pays.

Brain gain (afflux de cerveaux) est au contraire un impact positive de migration, quand le pays de migration gagne des travailleurs spécialisés sans investissement précédent dans leurs éducation et formation.

On peut voir qu'il y a toujours une conséquence négative et positive de migration au même temps. Trop longtemps les économistes, comme d'ailleurs la plupart des chercheurs en sciences sociales, ont considéré que la migration (qu'elle se manifeste entre pays ou à l'intérieur d'un même pays) était la conséquence d'un mal fonctionnement du système économique et social; trop longtemps le migrant a été vu comme un marginal, comme le reflet d'un déséquilibre.²⁴ Contrairement au même temps on peut trouver des études qui disent qu'il y a deux façons de réaliser l'«équilibre» économique spatial : soit par la localisation des facteurs de production, soit par l'échange des biens produits par ces facteurs. On peut trouver aussi que la migration constitue une condition nécessaire du fonctionnement optimal du système économique.²⁵ Où est donc la vérité? Est-ce que la migration provoque plutôt une équilibre ou une déséquilibre dans l'économie spatiale? On va aussi voir les conséquences économique concrètes au Canada dans la deuxième partie de ce mémoire.

²³ LEE, E. S. *A Theory of Migration. Demography*, Vol. 3, No. 1 (1966) [en ligne].

²⁴ TERMOTE M., *Causes et conséquences économiques de la migration internationale, Théorie et réalité*, [consulté le 1/11/2012]. Source : <http://www.erudit.org/revue/ei/1993/v24/n1/703127ar.pdf>

²⁵ TERMOTE M., *Causes et conséquences économiques de la migration internationale, Théorie et réalité*, [consulté le 1/11/2012]. Source : <http://www.erudit.org/revue/ei/1993/v24/n1/703127ar.pdf>

1.1.7. L'impact sur le marché de travail

Puisque les migrants représentent la main-d'oeuvre, la migration apporte bien sûr des conséquences sur le marché de travail dans un pays d'accueil, mais aussi dans un pays de départ. Il existe une idée fréquente que les immigrés prennent les emplois des nationaux. Ils existent multiples théories qui s'occupent de cette problématique. Par exemple un modèle néo-keynésien avec offre de travail rigide ou un modèle d'appariement élucident comment le choc migratoire peut avoir un impact transitoire négatif sur les opportunités d'emploi des natifs.

1.1.8. Modèle néo-keynésien

Ce modèle montre qu'à court terme, un choc migratoire a un effet transitoire sur le taux de chômage des natifs. On considère que les prix, les salaires et le capital productif sont rigides. C'est donc la demande de biens qui détermine les niveaux de production et d'emploi. *« La confrontation entre le niveau de demande de travail endogène et l'offre de travail, considérée comme exogène, détermine le niveau de chômage. On pose l'hypothèse que les travailleurs immigrés sont parfaitement substituables aux travailleurs autochtones. Un afflux exogène de travailleurs immigrés accroît l'offre de travail sans modifier la demande, et provoque une augmentation proportionnelle du taux de chômage. A plus long terme, la considération du niveau de chômage entraîne une révision à la baisse des revendications salariales des offreurs de travail. Cette modération se répercute à son tour sur les prix, et de là sur la demande de biens, donc de travail. En outre, la consommation supplémentaire induite par les immigrés participe également de la stimulation de la demande. Le choc migratoire est alors absorbé. Lorsque les prix et les salaires sont rigides, le taux de chômage des natifs s'accroît, mais seulement transitoirement. »*²⁶

²⁶ Groupe Agence Française de Développement, *L'impact de l'immigration sur les opportunités d'emploi des natifs*, Revue de la littérature économique, Décembre 2009, [consulté le 4/4/2013].
Source : http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/44/09/41/PDF/Impact_Immigration_Travail.pdf

1.1.9. Modèle d'appariement

Ce modèle explique pourquoi il y a un impact négatif transitoire de l'immigration.

« En supposant que les travailleurs et les emplois sont hétérogènes, les travailleurs sont donc à la recherche d'un emploi adapté à leurs compétences et les entreprises d'un travailleur adapté au poste qu'elles ont ouvert. En raison d'imperfections de l'information, ils ne se rencontrent pas immédiatement, mais seulement au terme d'un coûteux processus d'appariement. »

L'autre mythe dit que les immigrés profitent davantage du système de protection sociale sans y contribuer assez à travers l'impôt. C'est la raison pourquoi les pays d'accueil choisissent différentes politiques d'immigration par rapport à leurs objectifs. Par exemple au Canada la sélection des immigrants dépend de l'attribution de points nécessaires suivant la profession, la formation, l'âge, les langues maîtrisées etc., et on va étudier ces facteurs de sélection au Canada dans le deuxième chapitre de ce mémoire. Il est vraie que l'afflux d'immigrés augmente la compétition sur le marché de travail, mais il peut aussi améliorer la qualité de la main d'oeuvre.

Pour conclure la première partie de ce travail, on a tout d'abord défini des différentes types de migrants et les catégories d'immigrants principales, ce qui nous a permis de comprendre pourquoi les gens migrent. Le plus souvent c'est le désir de trouver du travail et d'un avenir meilleur qui motive les gens à partir. Beaucoup des personnes qui cherchent travail à l'étranger considèrent cette démarche seulement comme une étape temporaire de leur vie. Ces gens quittent leur pays d'origine dans l'espoir d'y retourner un jour, mais ils existent aussi les migrants qui veulent quitter leur pays pour tout de bon, par exemple pour des raisons sécuritaires.

On peut voir les origines de la migration il y a environ un million d'années, et puisque l'histoire de l'Amérique du Nord (le Canada et les États-Unis) est étroitement lié à la colonisation, on a aussi vu des hypothèses différentes de la colonisation du continent américain. Quand on parle des pays qui attirent le plus d'immigrés, c'est le Canada qui est placé sur la sixième position entre les pays accueillant le plus d'immigrés et environ 21% de la population canadienne est formée par les immigrés.

Du point de vue économique on a examiné les coûts et les apports de migration monétaires et non-monétaires, les impacts de migration démographiques et économiques. On a vu quel est l'impact de migration sur le marché de travail, c'est pourquoi la plupart des États fixent les conditions d'entrée sur leur territoire en fonction des besoins de leur marché de travail. Dans le chapitre suivant on va étudier ces conditions d'entrée au Canada, on va aussi voir pourquoi le Canada est un pays favorable de migration et pourquoi il attire des immigrants.

2. LA MIGRATION ET LA POLITIQUE D'IMMIGRATION AU CANADA

2.1. Les caractéristiques du pays

2.1.1. La géographie

Le Canada est un des plus grands pays au monde avec une superficie de 9 984 670 de kilomètres carrés pour seulement 34 300 083 d'habitants. La densité de population est de 5,7 habitants sur km² (donnés de 2012). La Capitale est Ottawa avec 1 170 000 habitants.²⁷

C'est un Etat fédéral composé de 10 provinces : l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, le Québec, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador. Les trois territoires sont : Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon.

Le Canada partage deux frontières avec les États-Unis, au sud et au nord-ouest (Alaska). Il s'étend d'est en ouest de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique et vers le nord jusqu'à l'océan Arctique.

²⁷ Statistiques mondiales : Canada, en ligne. [consulté le 1/11/2012]. Source : <http://www.statistiques-mondiales.com/canada.htm>

L'image n°3: Divisions politiques du Canada



Source: Natural Resources Canada, Atlas of Canada²⁸

2.1.2. La densité de population

Avec la densité de population de seulement 5,7 habitants par kilomètre carré le Canada a une densité de population qui compte parmi les plus faibles de la planète. La population canadienne est concentrée dans le sud du pays et la plupart de Canadiens vit à moins de 200 kilomètres des États-Unis. Le territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut représentent 41 % de la masse continentale du Canada, mais ne compte que 0,3 % de la population totale.²⁹

²⁸ L'Atlas du Canada, Divisions politiques [consulté le 2/11/2012]. Source : http://atlas.nrcan.gc.ca/site/english/maps/reference/national/can_political_e

²⁹ Données démographiques, Recensement 2011 [consulté le 5/4/2013]. Source : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/cnddemo.htm>

Lorsque la majorité de la population canadienne est installée dans les grandes villes, on peut voir la population des villes principales dans le tableau suivant :

Tableau n°1 : Population des villes principales au Canada (2011)

Ville	Province	Population
Toronto	Ontario	2 615 060
Montréal	Québec	1 649 519
Calgary	Alberta	1 096 833
Ottawa	Ontario	883 391
Edmonton	Alberta	812 201
Mississauga	Ontario	713 443
Winnipeg	Manitoba	663 617
Vancouver	Colombie-Britannique	603 502
Hamilton	Ontario	519 949
Québec	Québec	516 622

Source : Statistiques Canada

2.1.3. L'économie canadienne

L'économie du Canada est extrêmement dynamique. On peut voir ce développement économique sur l'évolution du produit intérieur brut, du niveau de chômage et sur les tendances de l'indice de développement humain.

Le graphique n°3: Le PIB au Canada 2002-2012

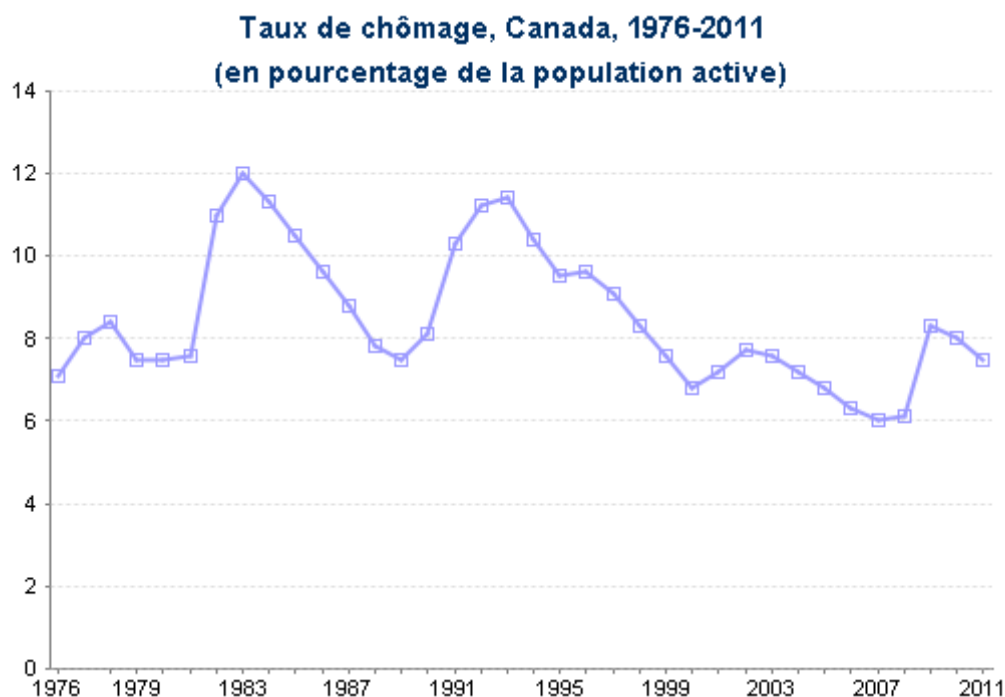


Source : Trading Economics³⁰

On peut constater que Le PIB est l'un des plus élevé au monde. Le produit intérieur brut (PIB) est égal au total des dépenses de tous les biens et services produits dans le pays dans une période de temps stipulée. Le produit intérieur brut du Canada était 1736 milliards en dollars américains en 2011, selon un rapport publié par la Banque mondiale. La valeur du PIB du Canada est à peu près équivalent à 2,80 pour cent de l'économie mondiale. Historiquement, de 1960 à 2011, le PIB en moyenne au Canada était 499,03 milliards en dollars américains.

³⁰ Trading Economics, GDP Canada, [consulté le 17/10/2012]. Source: <http://www.tradingeconomics.com/canada/gdp>

Le graphique n°4: Le taux de chômage au Canada entre les années 1976-2011



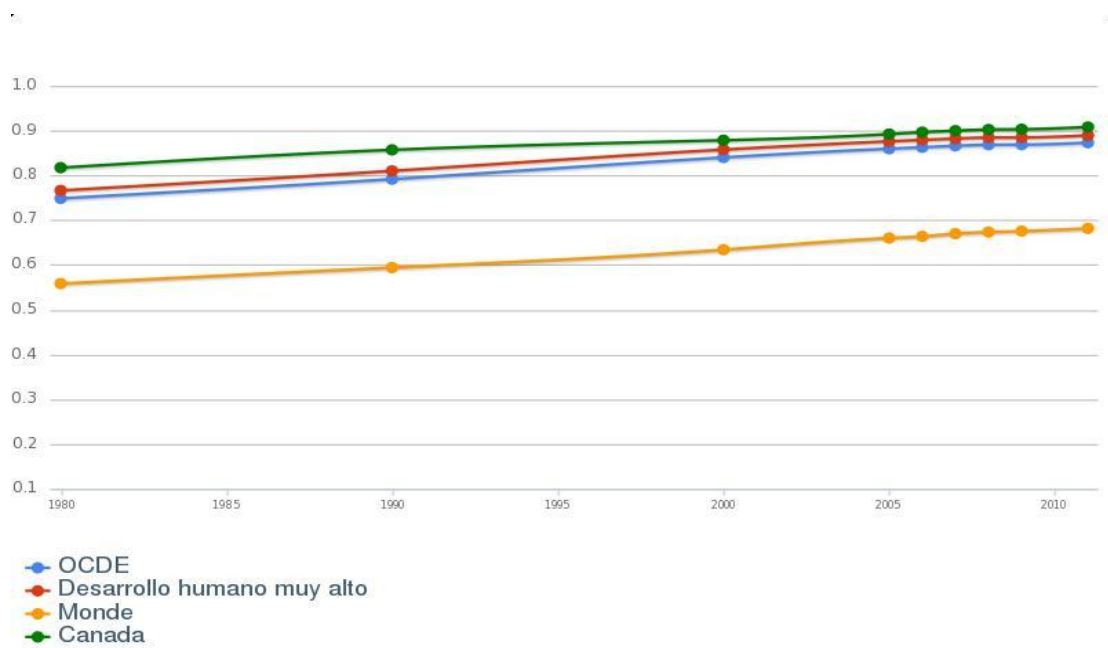
Source : Statistique Canada³¹

Entre 1976 et 2011, le taux de chômage a atteint ses niveaux les plus élevés en 1983 (12,0 %) et en 1993 (11,4 %), en raison de deux grandes périodes de récession qui ont touché le Canada. La récession de 2008-2009 a eu un effet beaucoup moins sévère sur le taux de chômage. En effet, bien que le taux de chômage ait augmenté d'un creux de 6,0 % en 2007 à 8,3 % en 2009, il n'a jamais approché les niveaux enregistrés lors des récessions précédentes et est redescendu à 7,5 % en 2011.³²

³¹ Statistique Canada. *Enquête sur la population active (EPA), estimations des taux supplémentaires du chômage selon le sexe et le groupe d'âge, annuel (taux)* (tableau CANSIM 282-0086). Ottawa : Statistique Canada, 2012

³² Statistique Canada. *Enquête sur la population active (EPA), estimations des taux supplémentaires du chômage selon le sexe et le groupe d'âge, annuel (taux)* (tableau CANSIM 282-0086). Ottawa : Statistique Canada, 2012

Le graphique n°5 : Indice de développement humain: tendances de 1980 - à aujourd'hui



Source: Indicateurs de développement humain, Canada.³³

L'Indice de développement humain (IDH) a été lancé comme alternative aux mesures fréquentes de développement, telles que le niveau de revenus et le taux de croissance économique. Cet indicateur représente une volonté de définition plus large du bien-être et fournit une mesure composite de trois dimensions de base du développement humain : la santé, l'éducation et le revenu. Entre 1980 et 2012 l'IDH de Canada a augmenté de 0.5% par an, passant de 0.825 à 0.911 aujourd'hui, ce qui place aujourd'hui ce pays 11 de 187 pays disposant de données comparables.³⁴

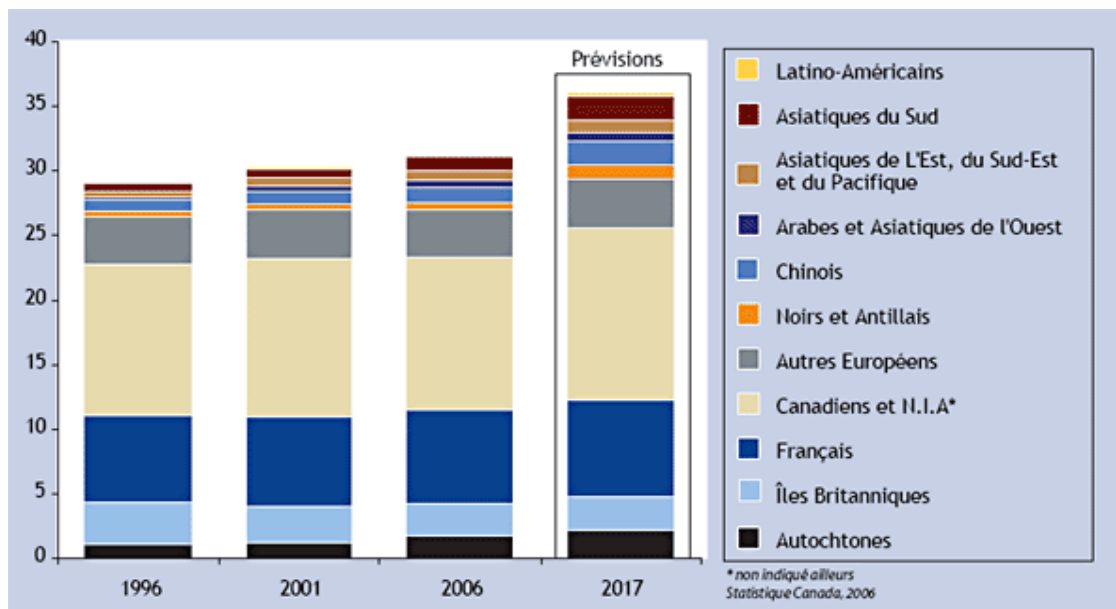
³³ Indicateurs de développement humain, Canada. Programme des nations Unies pour le développement. [consulté le 18/10/2012]. Source : <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/CAN.html>

³⁴ Indicateurs de développement humain, Canada. Programme des nations Unies pour le développement. [consulté le 10/4/2013]. Source : <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/CAN.html>

2.1.4. La démographie canadienne

La population canadienne est de plus en plus diversifiée, et selon les prévisions de Statistique Canada, la diversité raciale, ethnique, linguistique et religieuse du pays continuera d'augmenter. Cette diversité est causée par les trois éléments essentiels. D'abord il s'agit de la population autochtone, puis de la dualité linguistique et enfin le dernier élément est représenté par la diversité ethnique, raciale, culturelle et religieuse du Canada.³⁵

Le graphique n°6: Diversité au Canada (1996-2006), et prévisions pour l'année 2017



Source : Citoyenneté et immigration Canada³⁶

Sur ce graphique on peut voir la diversité des gens qui vivent au Canada. Plus de 10 millions de personnes se sont déclarés Canadiens, le deuxième groupe le plus

³⁵ Citoyenneté et immigration Canada, Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2007–2008. [consulté le 3/11/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/multi-rapport2008/partie1.asp>

³⁶ Citoyenneté et immigration Canada, *Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2007–2008*. [consulté le 1/11/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/multi-rapport2008/partie1.asp>

important sont les Anglais et le troisième groupe est représenté par les Français. Lors du recensement en 2006 Canada compte plus de 200 groupes ethniques différentes. D'après la Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration c'est tout à fait l'immigration au Canada qui a fait augmenter la diversité ethnique de la population du pays. La proportion de gens ayant déclaré des ascendances multiethniques a aussi augmenté. En 2006 41,4 % de gens ont déclaré plus d'une origine ethnique. Cette proportion s'explique par l'augmentation du nombre de mariages et d'unions de fait au sein des groupes ethniques, ainsi que par un intérêt accru pour leur patrimoine culturel.³⁷

2.2. Les origines d'immigration au Canada

Les premiers habitants du Canada étaient des Indiens et des Inuits qui sont venus en Amérique du Nord à travers du détroit de Béring. Quelques siècles plus tard des moines irlandais sont arrivés à Newfoundland et puis c'étaient des Vikings qui sont venus au Canada autour de l'année 1000. C'est à la fin du 15^{ème} siècle quand on parle de l'arrivée des Anglais, dirigée par l'Italien Giovanni Cabot, qui, comme beaucoup d'autres à cette époque, a essayé de naviguer vers l'Asie. Les Anglais fut bientôt suivi par les Portugais et les Français. Le pionnier de la colonisation européenne est Jacques Cartier, qui s'est installé à Montréal et autour des Trois Rivières. À ce moment, il ne s'agit pas tout à fait de la colonisation, mais plutôt des relations d'affaires avec les Indiens. Entre les années 1603 et 1673 2000 colons français ont été envoyés au Canada pour vivre là-bas et augmenter l'influence de France. Puisque la majorité de ces colons étaient des hommes, des soldats et des paysans célibataires qui manquaient femmes, les femmes célibataires de l'Europe sont encouragés à déménager au Canada. Nous pouvons remarquer un exemple des "Filles du Roi" qui ont été envoyés au Canada directement par le monarque français à ses frais, pour se marier et fonder une famille. Depuis le début de l'histoire du Canada, il y avait deux lignes parallèles de colonisation, Britannique et Français. Les Français au 17e siècle

³⁷ Citoyenneté et immigration Canada, *Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2007–2008*. [consulté le 1/11/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/multi-rapport2008/partie1.asp>

ont colonisé la région de la rivière du Saint-Laurent, alors que les Britanniques ont colonisé plutôt la côte de l'Est.³⁸

Les immigrants de contrast sont les prisonniers britanniques. Après 1718, les prisonniers britanniques ont été envoyés en Amérique du Nord pour la période de sept ans. C'était une punition alternative pour les crimes moins graves. Aussi, cette loi a dit qu'il y a une possibilité de remplacer la peine de mort par l'exil avec la permission de majesté.³⁹

L'autre exemple de la diversité de l'immigration au Canada pourrait être un exode irlandais. Entre les années 1845 et 1846 l'Irlande a souffert d'une famine en raison de récoltes mauvaises et de la pomme de terre, on appelle ça aussi «La migration de la faim» qui a conduit environ 140 000 Irlandais au Canada en 1848, en 1852 c'était déjà 200 000 de personnes en 1861 280 000 de personnes.

Bien sûr que l'histoire de colonisation au Canada est un sujet très large, mais pour le but de ce mémoire on a au moins esquissé la diversité de la population, qui est étroitement liée à la colonisation canadienne.

2.3. L'histoire de migration au Canada

Le Canada est connu pour sa réputation de l'hospitalité et de tolérance, c'est un pays favorable de l'immigration qui offre aux immigrants une possibilité de refaire une nouvelle vie dans une société qui lui offrira sa part d'égalité, de chances et de bien-être. L'immigration a toujours été liée à l'image positive du Canada à l'étranger et fait partie inséparable de l'identité canadienne.⁴⁰ Selon le Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration la diversité canadienne permet de renforcer le pays, parce qu'elle

³⁸ KNOWLES, V. *Strangers at our Gates – Canadian Immigration and Immigration Policy, 1540 – 1997*. Dundurn Toronto Press, 1997.

³⁹ KING R., *Atlas lidské migrace*, Mladá fronta a.s., première édition, Praha 2008.

ISBN : 978-80-204-1706-0

⁴⁰ REDONNET Jean-Claude, *Le Canada*, Presses Universitaires de France 1996, ISBN : 2130476856

permet de façonner une société ouverte qui valorise les différences et qui favorise le sentiment d'appartenance.⁴¹

Dès la fin du 19^{ème} siècle on peut diviser l'immigration au Canada en cinq étapes. La première étape est une période de laissez-faire dans les années 1867-1895, après il s'agit de la période de la Sifton entre les années 1896 et 1914, puis la période après la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à 1967 et finalement la période entre les années 1967 et 2001.⁴²

2.3.1. La période de laissez-faire

Le principe du « laissez faire » est basé sur l'interaction de l'offre et de la demande des flux migratoires. Le début de cette période correspond avec l'adoption de la Loi Constitutionnelle de 1867 (autrefois l'Acte de l'Amérique du Nord britannique). Les Actes de l'Amérique du Nord britannique sont un ensemble de lois du Parlement britannique adoptées entre 1867 et 1975, qui ont établi la constitution de la Confédération canadienne.

Le Canada et les États-Unis sont des deux pays principaux d'immigration du monde. En général on peut dire que l'histoire et le développement de l'immigration sur ces deux territoires sont similaires. Le Canada ainsi que les États-Unis ont expérimenté de l'immigration de masse au cours de la période « laissez faire » à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle. Par exemple tous les deux ont été peuplée principalement par des personnes d'ascendance européenne, et jusqu'à 1960 le Canada et aussi les États-Unis ont pratiqué des politiques contre l'immigration des descendants asiatiques. Après l'ouverture de leurs portes aux immigrants asiatiques qui s'est passée à peu près au même moment, pour tous les deux la migration des pays d'Asie a remplacé la migration de l'Europe et elle est devenue la source principale de l'immigration. Cependant, les politiques qui ont ouvert la porte à l'immigration des personnes d'ascendance asiatique ont également causé une divergence importante dans les

⁴¹ Citoyenneté et immigration Canada, Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2007–2008. [consulté le 3/11/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/multi-rapport2008/partie1.asp>

⁴² KNOWLES, V. *Strangers at our Gates – Canadian Immigration and Immigration Policy*, 1540 – 1997. Dundurn Toronto Press, 1997

programmes d'admission de ces deux nations. Alors que les États-Unis ont maintenu une politique orientée vers la réunification des familles, le Canada a adopté une politique qui a souligné les conditions économiques du pays et le fait que l'immigrant doit se fondre dans l'économie et la société canadienne.

2.3.2. La période de Sifton⁴³

Cette période est nommée d'après le nouveau ministre de l'immigration, sir Clifford Sifton. Ce moment est un point tournant important dans la politique de l'immigration canadienne parce que le ministre Sifton a décidé de n'épargner aucune dépense pour ouvrir les prairies à la colonisation. Il a augmenté la publicité du Canada à l'étranger et il a aussi introduit des réformes dans le département de l'immigration afin de donner une image du Canada plus abordable. Grâce à ces mesures plus de trois millions de gens sont venus au Canada entre les années 1896 et 1914. L'immigration deviendrait plus sélective et se concentrerait soit sur les compétences introduites au Canada par les immigrants, soit sur leur appartenance ethnique. Sifton s'est rendu compte que la promotion est très importante et il a vu un grand potentiel dans les agents de l'immigration qu'il a hérité de son prédécesseur. Il a lancé une campagne de publicité agressive, il a publié des articles et des études dans la presse étrangère, il a aussi invité des journalistes européens et américains au Canada. Le nouveau réseau des agents ou aussi des fonctionnaires de l'immigration était opéré partout, mais surtout en Europe du Nord, en Angleterre et aux États-Unis.

⁴³ Le Canada en devenir, Histoire de la Constitution : pionniers et immigrants, en ligne [consulté le 2/4/2013]. Source : http://www.canadiana.ca/citm/themes/pioneers/pioneers11_f.html

2.3.3. La période de 1915-1945

Nous pouvons aussi appeler cet étape « la période de fermeture de l'immigration ». La période ouverte et prospère est remplacé par la fermeture des frontières et des restrictions en matière de politique d'immigration, ensemble avec la crise économique canadienne. Dans la première moitié du 20^{ème} siècle tout le monde est déchiré par la Première Guerre mondiale, la récession suivante et enfin par la Seconde Guerre mondiale. Tous ces facteurs ont causé que la porte imaginaire du Canada a commencé à se refermer. La Première Guerre mondiale a tout changé. Les immigrés en provenance de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie deviennent indésirables, les sympathisants de gauche sont soudainement ennemis potentiels du Canada et en général on peut constater que la politique de l'immigration est devenue restrictive.

En 1923 l'économie mondiale a commencé à se relever et il y avait une nouvelle opportunité en matière d'immigration canadienne. Le gouvernement a pris des diverses mesures de soutien pour attirer des immigrants, particulièrement des immigrants anglo-saxons et britanniques. Malgré toutes ces mesures seulement 130 000 personnes sont venues au Canada entre les années 1925-1931.

Avec la crise économique de 1930 l'afflux des immigrés est presque complètement arrêté. Après l'effondrement de la Bourse de New York le Canada a entièrement suspendu l'immigration en provenance d'Europe. Il y avait cependant des plusieurs exceptions. Par exemple les britannique et les Américains riches, les agriculteurs avec suffisamment d'actifs pour la gestion de la ferme, les travailleurs des mines etc.

Il y avait également des déportations de différents groupes de personnes, par exemple de ceux qui ont perdu leur emploi en raison de la crise. Le Canada a refusé d'accepter les réfugiés, même les fuyants de la guerre. Le changement s'est produit en raison de l'Accord de Munich, quand le Canada a fondé le Comité national canadien pour les réfugiés.

2.3.4. La période de 1945-1967

Avec la fin de la guerre et la prévision des jours meilleurs les Européens se sont souvent dirigés vers l'Ouest. En vertu de la nouvelle politique d'immigration le Canada a commencé à accepter d'anciens combattants, des réfugiés ou des personnes déplacés. Avec une nouvelle stratégie du gouvernement la structure des arrivants change aussi. Il ne s'agit plus seulement des agriculteurs, mais aussi des gens beaucoup plus qualifiés qui préfèrent de s'installer dans les villes que dans les Prairies. Avec une nouvelle loi de 1952 la sélection de discrimination raciale est rejeté définitivement et il est consacré que l'immigration au Canada n'est pas un droit, mais un privilège et c'est le principe d'immigration utilisé au Canada jusqu'aujourd'hui.

2.3.5. La période de 1967-2001

Après 1962, Le Canada a institué un certain nombre de modifications à la loi d'immigration. Ici nous pouvons aussi voir les similarités avec le système d'immigration aux États-Unis. C'était le changement de politique aux États-Unis qui était un mécanisme de propulsion pour un changement radical dans la politique d'immigration au Canada. Depuis un changement de réglementation en matière de politique d'immigration en 1967, les immigrants ne sont plus évalués par l'origine nationale ou ethnique, mais basée sur l'éducation, l'expérience et d'autres facteurs mesurables qui facilitent la circulation de la plupart des gens au Canada. En 1967, un système de points a été introduite, selon lequel les immigrants pas sponsorisés (appelé aussi les immigrants indépendants) devaient répondre à neuf facteurs qui visaient à refléter les perspectives à court et à long terme d'assimilation.⁴⁴

Grâce à ce changement, au cours des années 1968 et 1986 le Canada a remporté un solde positif de 16 349 de nouveaux citoyens, en particulier dans les professions techniques, managériales et entrepreneuriales.⁴⁵ Ce système de points de 1967 est

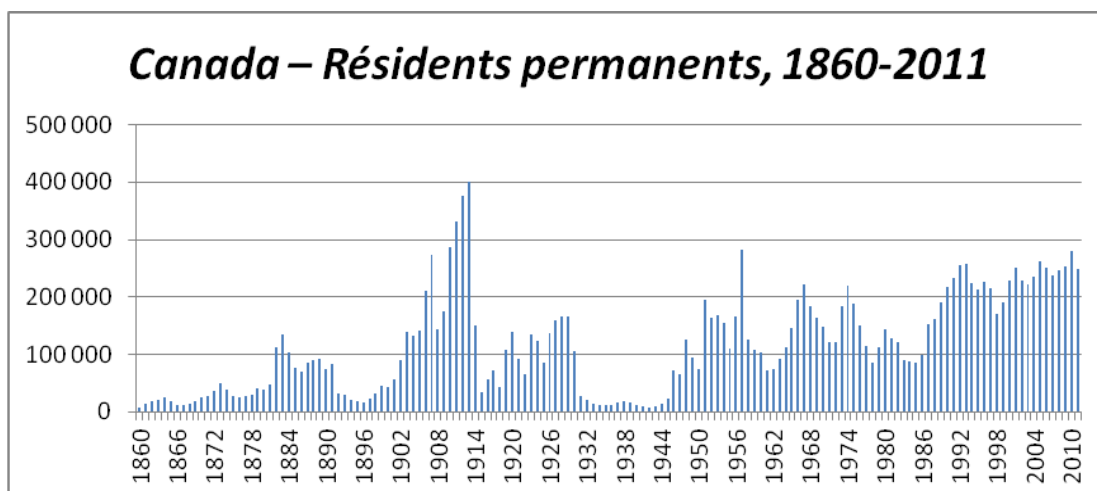
⁴⁴ GREENWOOD Michael J., MCDOWELL John M., *Differential economic opportunity, transferability of skills, and immigration to the United States and Canada*, The economics of migration Volume I., Edited by Klaus F. Zimmermann and Thomas Bauer, MPG Books Ltd 2002, ISBN: 1 85898 756 3 (4 volume set)

⁴⁵ LI, Peter S. *Destination Canada – Immigration Debates and Issues*. Oxford University Press, 2003.

restée en vigueur jusqu'en 2001, quand des changements majeurs dans les règlements et les politiques d'immigration ont été adoptés.

Il y avait une augmentation d'immigration à la fin du 20^{ème} siècle aussi à cause des raisons économiques. En janvier 1994 le Canada, les États-Unis et le Mexique ont lancé l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), la plus vaste zone de libre-échange au monde. L'Accord a soutenu la croissance économique et permis de hausser le niveau de vie de la population. En outre, l'ALENA a jeté de solides bases pour la croissance et donné un bel exemple des avantages de la libéralisation des échanges. On peut aussi citer des autres exemples de changements dramatiques en ce qui concerne des réductions des barrières de l'échange internationale à la fin du 20^{ème} siècle. Les événements qui ont soutenu le plus les nouvelles occasions sont : la création de l'Organisation Mondiale du Commerce en 1995 et l'élargissement de l'Union Européenne en 2004. Bien sûr, il y avait beaucoup d'autres contrats dans le monde entier, mais le but était toujours le même : établir des tarifs douaniers plus bas, ce qui a causé l'augmentation de l'échange internationale des biens et du capital, mais aussi des personnes.⁴⁶ Tout cela a eu une conséquence positive en ce qui concerne la facilitation de l'immigration.

Le graphique n°7 : Les résidents permanents au Canada entre les années 1860-2011



Source: Statistique Canada⁴⁷

⁴⁶ MOISÉS N., *Černá kniha globalizace*, Vyšehrad, spol. s.r.o., 2008, ISBN: 978-80-7021-866-2

⁴⁷ Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires 2011. *Canada: Faits et chiffres* [en ligne] Direction générale de la recherche et de l'évaluation, de Citoyenneté et

Sur ce graphique on voit des données concernant les résidents permanents à partir de 1960 jusqu'à 2011. Nous pouvons voir que l'afflux des immigrants augmenté énormément pendant la période de Sifton. L'augmentation est la plus forte entre 1901 et 1911, et pendant cette période la population canadienne a augmenté de 44 %. Entre 1895-1913 il y avait 2,5 million d'immigrés qui sont arrivés au Canada et ça reste jusqu'à présent le plus grand volume d'immigrants. Entre les années 1914-1945 on peut remarquer la diminution radicale de l'afflux des immigrants, ce qui est un résultat de la politique d'immigration restrictive causée par les bouleversements de la guerre et la crise économique. Au contraire il est bien visible comment l'immigration au Canada a augmenté grâce aux nouvelles politiques d'immigration en 1967.

2.4. Les lois sur l'immigration

Depuis l'année 1869, Le Canada a toujours eu une loi de l'immigration. Ces lois ont eu le but d'encourager certains types de colons à venir s'établir au pays et ils ont écarté les criminels et ceux qui présenteraient des menaces pour le pays. Les critères touchants les immigrants autorisés à entrer ont changé au cours des années, dépendamment des circonstances économiques et politiques. Dans ce partie on va voir les lois sur l'immigration adoptés au Canada à partir de l'année 1869.

La première *Loi de l'immigration de 1869* traitait principalement de la prévention des maladies, ainsi que de la sécurité des passagers à bords des bateaux transportant les immigrants.

Puis, *Les actes concernant l'immigration et les immigrants de 1906 et 1910* ont écarté d'autres groupes de personnes par crainte que ceux-ci ne deviennent un fardeau pour le gouvernement fédéral. Ces lois ont aussi permis au gouvernement de déporter les immigrants indésirables, comme par exemple ceux souffrant de maladies graves. De plus, une période de probation de 3 ans fut mise en place en 1910 pour chaque immigrant arrivant au Canada et si des immigrants commettaient des crimes au Canada pendant ces trois années, ils risquaient la déportation vers leur pays d'origine. Selon cette mesure les immigrants devaient posséder au moins 25 \$ en entrant au

Canada afin de prouver aux représentants du gouvernement qu'ils n'étaient pas dépourvus, puisque le Canada était aux prises avec une faible récession économique.⁴⁸

Le début de la Première Guerre mondiale a mis un terme à l'immigration européenne au Canada pour la durée de la guerre, parce que les Européens devaient demeurer dans leurs pays respectifs, afin de contribuer à l'effort de guerre et parce que le transport maritime est devenu trop coûteux et dangereux pour de nombreux immigrants de traverser l'océan au milieu d'un conflit mondial. Puisque le Canada et la Grande-Bretagne étaient en guerre avec des pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et l'Ukraine, l'immigration en provenance de ces pays fut complètement interrompue et les natifs de ces pays déjà établis au Canada furent considérés comme des étrangers ennemis en vertu de *la Loi des mesures de guerre de 1914*. D'après cette loi les étrangers ennemis devaient s'enregistrer auprès du gouvernement et porter des cartes d'identité en tout temps et ils étaient sous stricte supervision du gouvernement. Beaucoup de ces étrangers ennemis ont été placés dans des camps d'internement ou déportés du Canada.

Après la guerre, le gouvernement fédéral a adopté *La Loi modifiant la loi de l'immigration (1919)* qui contenait un nouveau règlement autorisant le gouvernement à fixer une limite ou à interdire l'entrée de gens appartenant à des races et des nationalités jugées indésirables. La section 38 de cette loi fut à l'origine d'un ordre en conseil qui interdisait l'entrée des Autrichiens, des Bulgares, des Hongrois, des Turcs et d'autres qui s'étaient battus contre le Canada durant la Première Grande guerre. La section 41 de cette loi a donnée au gouvernement des pouvoirs pour déporter les activistes prononcés contre la politique du gouvernement ou contre les intérêts des milieux d'affaires.⁴⁹

En 1946, le gouvernement fédéral a créé *La loi sur la citoyenneté canadienne* qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1947. Cette loi créa officiellement la citoyenneté canadienne. Avant, tous les Canadiens étaient considérés comme sujets britanniques.

⁴⁸ Le Canada en devenir, Les lois sur l'immigration [consulté le 15/10/2012]. Source : http://www.canadiana.ca/citm/specifique/immigration_f.html#1976

⁴⁹ Le Canada en devenir, Les lois sur l'immigration [consulté le 15/10/2012]. Source : http://www.canadiana.ca/citm/specifique/immigration_f.html#1976

Sous cette nouvelle législation, la citoyenneté canadienne fut accordé à la majorité des résidents nés à l'extérieur du pays, mais qui vivaient à temps plein au Canada.

Suite à la création de la Loi sur la citoyenneté canadienne, le Canada a continué à donner un traitement préférentiel aux résidents blanc européens ou américains qui voulaient immigrer en ce pays. Cette *Loi sur l'immigration de 1952* autorisait les sujets britanniques, les citoyens français, les résidents américains et les asiatiques qui désiraient retrouver des proches parents vivant au Canada, de s'établir au Canada. Cependant, cette loi exerçait une discrimination contre les Asiatiques n'ayant aucun parent proche vivant au Canada, les homosexuels et les prostitués, les déficients mentaux, les épileptiques et les autres groupes ethniques désignés par le gouvernement.

Grâce à une conscience sociale grandissante au Canada à la fin des années 1950, les conditions discriminatoires basées sur la race ou le pays d'origine furent écartées avant 1962.⁵⁰

En 1967, le Canada a introduit *Le système des points* qui a représenté la préférence à des immigrants qui, entre autres connaissaient l'anglais ou le français, n'étaient ni trop vieux ni trop jeunes pour trouver des emplois stables, avaient un emploi qui les attendait au Canada, avaient un parent ou un membre de la famille au Canada, avec une bonne éducation ou formation et qui étaient prêts à émigrer vers une région touchée par un taux de chômage élevé. Il y avait une échelle de 0 à 10 points, qui ont été attribués au candidats. S'ils atteignaient un certain niveau de points au total, il leur était permis d'entrer au Canada. Il n'y avait pas de restrictions sur le nombre de personnes qui pouvaient immigrer, tant que les immigrants réussiraient à passer le test du système des points. Avec l'introduction de cette loi le Canada a commencé à recevoir immigrants originaires de l'Afrique, des Caraïbes, du Moyen-Orient et de l'Asie. La vaste majorité de ces immigrants se sont installés dans les centres urbains du Canada (Toronto, Montréal, Vancouver).

Loi sur l'immigration (1976) a pris force de loi en 1978 et est restée en vigueur jusqu'à 2002. Cette loi fédérale a donné plus de pouvoirs aux provinces pour qu'elles puissent élaborer leurs propres lois sur l'immigration. Elle a aussi défini les catégories

⁵⁰ Le Canada en devenir, Les lois sur l'immigration [consulté le 14/10/2012]. Source : http://www.canadiana.ca/citm/specifique/immigration_f.html#1976

interdites en des termes beaucoup plus larges et les quatre nouvelles catégories d'immigrants qui pourraient venir au Canada : les réfugiés, les familles, les parents jouissant d'un soutien et les immigrants indépendants. Si les candidats de trois premières catégories passeraient les contrôles de base concernant la criminalité, la sécurité et la santé, ils n'étaient pas obligés de prendre part au système des points.⁵¹

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) est une loi fédérale portant sur l'immigration au Canada et sur la protection des personnes qui sont déplacées, persécutées ou en danger. La LIPR a obtenu la sanction royale le 1^{er} novembre 2001 et est entrée en vigueur le 28 juin 2002. Cette nouvelle loi était destinée à remplacer celle de 1976 qui avait été modifiée plus de 30 fois.⁵²

Cette loi a renforcé les conditions requises pour immigrer au Canada en tant que réfugié, elle a rendu plus difficile l'immigration des gens en tant qu'ouvriers ou travailleurs qualifiés avec le système des points et elle a élargi l'éventail des conditions requises au niveau des qualifications et de la formation.⁵³

2.5. La Loi sur le multiculturalisme de 1988

La ***Loi sur le multiculturalisme canadien*** a été adoptée par la Chambre des communes le 21 juillet 1988 et elle affirme que le multiculturalisme constitue une caractéristique fondamentale de la société canadienne. *«Elle stipule que les institutions fédérales doivent respecter les valeurs durables de respect, d'équité et d'égalité à l'égard des membres des divers groupes. Cette loi aide à protéger les droits de chaque Canadienne et de chaque Canadien, elle favorise la pleine participation de tous les membres de la société, souligne le patrimoine diversifié du*

⁵¹ Le Canada en devenir. Le lexique [consulté le 12/10/2012] Source : http://www.canadiana.ca/citm/glossaire/glossaire1_f.html#immigrationact

⁵² Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires 2011. *Canada: Faits et chiffres* [en ligne] Direction générale de la recherche et de l'évaluation, de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) [consulté le 15/10/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2011.pdf>

⁵³ Ministère de la justice Canada, *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* [consulté le 13/10/2012]. Source: <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/l-2.5/TexteCompleet.html>

Canada, et reconnaît les vastes contributions de tous les Canadiens sans égard au contexte ethnique, culturel, racial, religieux et linguistique. La loi exige que les organismes fédéraux répondent aux besoins des Canadiens et des Canadiennes de toutes les origines dans leurs programmes, leurs politiques et leurs services. »⁵⁴

2.6. La politique d’immigration au Canada aujourd’hui

Dans les chapitres précédents de ce mémoire on a vu pourquoi le Canada est un pays populaire pour des immigrants. Nous avons vu comment les lois et la politique de l’immigration ont évolués et maintenant on va parler de la politique de migration actuelle au Canada.

2.6.1. Les conditions d’admissibilité

Ils existent trois conditions d’admissibilité qui doivent être effectuées. Si elles ne sont pas satisfaites, un candidat va être rejeté.

Casier judiciaire

Tout casier judiciaire entraîne un refus systématique de la demande d’immigration. Il y a certaines nuances si les infractions remontent à plus de 5 ans ou encore si les infractions sont punissables par voies de procédures sommaires.

État de santé

Le candidat, ainsi que ses personnes à charge, ne devront souffrir d’aucune maladie grave ou contagieuse. Une visite médicale est exigée à ce sujet après acceptation du dossier.

⁵⁴ Citoyenneté et immigration Canada, Rapport annuel sur l’application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2007–2008. [consulté le 3/4/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/multi-rapport2008/partie1.asp>

Frais de subsistance

Le candidat arrivant au Canada doit posséder une somme d'argent lui permettant de subvenir à ses besoins, de même qu'à ceux de ses personnes à charge, durant les 3 ou 6 premiers mois de son installation. Cette somme varie en fonction du nombre de personnes à charge, ainsi que du lieu de résidence prévu.⁵⁵

2.7. Les lois et règlements d'immigration

Au Canada il existe deux lois différentes qui régissent la sélection des immigrants au Canada. En vertu d'une entente avec le gouvernement fédéral, la province du Québec a pu élaborer sa propre loi, ainsi que ses propres critères de sélection, pour les immigrants qui se trouvent sur son territoire.

Pour le reste du pays, c'est la loi fédérale qui trouvera application. C'est donc le lieu de résidence prévu par le candidat qui déterminera la grille de sélection qui s'appliquera à son dossier.

Les critères de sélection et leur pondération sont différents d'une loi à l'autre. Il est donc possible qu'un candidat ait un dossier positif en vertu de la loi du Québec, alors que son dossier est négatif en vertu de la loi fédérale et inversement.⁵⁶

De plus, chacune des deux lois permet au candidat de choisir la catégorie sous laquelle il désire être évalué. Le candidat est libre également de déterminer qui, du mari ou de l'épouse, agira à titre de demandeur principal.

⁵⁵ Accès Canada Immigration, Les conditions d'admissibilité [consulté le 20/11/2012]. Source: http://www.accesscanada.com/main+fr+03_300+.html

⁵⁶ Accès Canada Immigration, Lois et règlements applicables [consulté le 20/11/2012]. Source: http://www.accesscanada.com/main+fr+03_400+lois_reglements.html

Le processus de sélection des immigrants

Le système de sélection des immigrants fédéral et le système québécois sont basés sur le même principe. La loi fixe des catégories et sous-catégories d'immigrants, chacune ayant ses propres critères de sélection. Maintenant on va voir ces deux systèmes de manière plus détaillée et on va voir les différences entre ces deux systèmes.

2.7.1. Sélection fédérale⁵⁷

La loi définit des catégories et des sous-catégories d'immigrants suivants:

Travailleurs qualifiés

Il s'agit de personnes qui veulent s'installer définitivement au Canada pour y travailler, mais qui n'ont aucune famille au pays. Ces candidats doivent obtenir 67 points sur un potentiel de 100 points. Le critère de la demande dans la profession n'est plus déterminant.

Parents aidés

Ces candidats sont dans la même situation que les immigrants indépendants, mais ils ont un proche parent qui vit au Canada. Ils doivent également obtenir 67 points sur un potentiel de 100 points.

Travailleurs autonomes

Ces personnes viendront au Canada pour apporter une contribution significative à la vie culturelle, sportive ou artistique ou alors , il peut s'agir également des cas d'agriculteurs industrialisés.

⁵⁷ Accès Canada Immigration, Sélection fédérale: Catégories, seuils, critères et points attribués [consulté le 21/11/2012]. Source: http://www.accescanada.com/main+fr+03_500+selection_federale_canada.html

Entrepreneurs

Il s'agit de candidats désirant s'installer au Canada pour créer ou acheter un commerce ou une entreprise employant environ deux employés, autres qu'eux-mêmes et leurs personnes à charge. Un actif minimum de 300 000.00\$ est exigé. Ce type de visa de résident permanent est conditionnel à la réalisation du projet d'affaire dans un laps de temps donné.

Investisseurs

Ces candidats viendront investir au Canada, de façon passive, ce qui implique qu'ils n'auront ni projet d'affaires à présenter, ni d'entreprise à créer. Cette sous-catégorie permet l'acceptation la plus simple de toutes. Pour entrer dans cette catégorie, un candidat doit détenir, et non investir, des actifs supérieurs à 800 000 \$ canadiens et avoir 3 ans d'expérience en gestion, à son compte ou à titre de cadre.

Le tableau n°2: Les critères de sélection fédérale et leur pondération maximale dans la sélection fédérale

LES CRITÈRES	PONDÉRATION MAXIMALE
L'instruction	25 points
L'expérience	25 points
L'âge	10 points
Les langues	20 points
Les professions réservées	10 points
L'adaptabilité	10 points
Total:	100 points

Sur le tableau précédent on peut voir les critères et leur pondération maximale. Il n'existe qu'un facteur éliminatoire, soit l'expérience, qui doit être au minimum d'un an. Tous les autres critères ne sont pas éliminatoires. Ça signifie que des immigrants peuvent arriver au Canada sans parler l'anglais ni le français, s'ils obtiennent leurs points grâce aux autres critères. L'instruction est un niveau scolaire atteint par le

candidat. Tous les types de degrés et de diplômes académiques sont prévus au règlement et chacun d'eux reçoit un pointage spécifique.

L'expérience est un nombre d'années d'expérience que le candidat a accumulé dans la profession mentionnée, d'un niveau minimum 0, A ou B selon la Classification Nationale des Professions.

Le candidat recevra de 0 à 10 points pour le critère de l'âge, selon qu'il se situe ou non dans le groupe d'âge considéré comme idéal. Ainsi, même si le candidat se situe tout à fait à l'extérieur du groupe d'âge considéré comme idéal, sa candidature pourra être retenue en autant qu'il réussisse à accumuler ses points en fonction des autres critères. Concernant les langues, le Canada évalue de façon égale les deux langues officielles du pays, à savoir le français et l'anglais, et ce, peu importe le lieu de résidence prévu. Les deux langues sont donc traitées sur un pied d'égalité. Le candidat indiquera seulement la langue avec laquelle il se sent le plus à l'aise et c'est cette dernière qui servira de base à l'évaluation de ses connaissances linguistiques. Professions réservées avec validation sont des cas rares où le candidat étranger détient un emploi assuré, validé par les autorités gouvernementales canadiennes. L'adaptabilité des candidats signifie que les candidats qui ont travaillé ou étudié au Canada sont favorisés. On aussi prend en compte les critères suivants : les études du conjoint, des études antérieures au Canada, un travail antérieur au Canada, une offre d'emploi au Canada, avoir des parents au Canada.⁵⁸

⁵⁸ Accès Canada Immigration, Sélection fédérale: Catégories, seuils, critères et points attribués [consulté le 21/11/2012]. Source: http://www.accesscanada.com/main+fr+03_500+selection_federale_canada.html

2.7.2. Sélection au Québec⁵⁹

Le système de sélection est un peu différent au Québec. Il y a un critère éliminatoire qui concerne certains types d'emploi. Les 4 grandes sous-catégories d'immigrant sont les suivants:

Les travailleurs qualifiés qui viennent au Québec pour y vivre et y travailler. Ils doivent obtenir, s'ils sont célibataires, 55 points sur 114 et, s'ils sont mariés, 63 points sur 132, car les caractéristiques du conjoint sont évaluées. Les candidats ayant des proches parents au Québec sont évalués suivant les mêmes critères que les indépendants.

Puis **les travailleurs autonomes** arrivant au Québec pour y créer leur propre emploi dans leur métier ou profession. Ils doivent obtenir 44 points sur 81 s'ils sont célibataires ou 51 sur 93 s'ils sont mariés devront soumettre un projet d'affaires détaillé.

Les entrepreneurs viendront au Québec pour créer ou acheter un commerce ou une entreprise. Ils doivent obtenir 60 points sur un potentiel de 110, qu'ils soient mariés ou célibataires, et devront soumettre un projet d'affaires précis et détaillé, qu'ils devront expliquer et justifier, en fonction du marché québécois. La somme d'argent que les candidats amèneront avec eux doit être suffisante pour la réalisation de leur projet d'affaires.

Les investisseurs doivent obtenir 40 points sur 92. L'ensemble de leurs biens est de plus de 1 600 000 \$ et ils investiront au Québec de façon passive (sans entreprise à créer et projet d'affaires à justifier).

⁵⁹ Accès Canada Immigration, Sélection du Québec: Catégories, seuils, critères et points attribués [consulté le 21/11/2012]. Source: http://www.accesscanada.com/main+fr+03_600+selection_quebec.html

Le tableau n°3: Les critères de sélection et leur pondération maximale au Québec

LES CRITÈRES	PONDÉRATION MAXIMALE
La formation	28 points
L'expérience	8 points
L'âge	16 points
Les langues	22 (16+6) points
L'autonomie	1 points
la présence d'enfants	8 points
La présence d'un parent	3 points
L'entrevue	6 points
Un séjour minimum	5 points
Les caractéristiques du conjoint	16 points
L'offre d'emploi validée	10 points
Total:	123 points

Au Québec il y a plusieurs critères d'évaluation et leur somme est de 123 points au total.

La formation est divisée en quatre sections. La première évalue le niveau du plus haut diplôme obtenu sur un maximum de 12 points; la seconde évalue, sur un maximum de 2 points, les candidats ayant une deuxième spécialité de 1 ou de 2 ans de scolarité à temps plein. La troisième section permet de recevoir un maximum de 16 points si la formation complétée par le candidat se retrouve sur la liste des formations privilégiées édictée par le gouvernement. Comme l'appellation des formations varie entre les études québécoises et les études des autres pays, un travail d'analyse approfondie doit ici être fait. La quatrième section attribue jusqu'à 6 points au diplôme du Québec ou l'équivalent.

60

L'expérience doit avoir été acquise dans le cadre d'un emploi admissible. L'âge qui est évalué sur 16 points, est un critère non éliminatoire qui attribue à toute personne de 18 à 35 ans le maximum de points. Pour ceux de moins de 20 ans et de plus de 35 ans, le nombre de points fluctue à la baisse. Les langues sont évaluées sur un maximum de 22 points dont 16 pour le français et 6 pour l'anglais. L'autonomie financière du candidat, évaluée sur 1 point seulement est un

⁶⁰ Accès Canada Immigration, Sélection du Québec: Catégories, seuils, critères et points attribués [consulté le 21/11/2012]. Source: http://www.accesscanada.com/main+fr+03_600+selection_quebec.html

des critères les plus importants de toute la grille de sélection puisqu'il est éliminatoire. En effet, si le montant déclaré par le candidat n'est pas suffisant par rapport au minimum fixé par le gouvernement ou que la mise en preuve des actifs n'est pas satisfaisante, la demande du candidat sera automatiquement rejetée même si l'ensemble de son dossier est excellent. Soulignons que cette somme varie en fonction du nombre de personnes à charge et de leur âge. La présence d'enfants est évaluée sur un maximum de 8 points. La présence d'un parent au Québec est évaluée sur un maximum de 3 points, selon le degré du lien de parenté. Dans l'ancien règlement, qui était valable jusqu'au octobre 2006, les amis apportaient des points. L'entrevue vise à établir l'adaptabilité du candidat en fonction de ses qualités personnelles, de sa motivation et de ses connaissances du Québec, le tout étant évalué sur 6 points. Un séjour minimum du candidat au Québec est évalué sur un maximum de 5 points selon le type de voyage et la durée du séjour. Les caractéristiques du conjoint du candidat est le dernier critère de sélection. Sur un maximum de 16 points, il évalue le niveau de français du conjoint, ses diplômes et son âge.

Offre d'emploi validée sur 10 points touche cependant une infime partie des candidats.

2.8. Les flux migratoires principaux au Canada

Après avoir expliqué des systèmes d'admissions et de sélection d'actualité, on va voir comment des différentes régions d'origine sont représentés dans le cadre des résidents permanents au Canada entre les années 2002 et 2011.

Le tableau n°4 : Résidents permanents au Canada selon le sexe et la région d'origine, 2002-2006

Région d'origine	2002	2003	2004	2005	2006
Afrique et Moyen-Orient	24 620	22 609	25 169	25 117	26 573
Asie et Pacifique	57 261	53 158	53 864	65 630	59 147
Amérique du Sud et centrale	9 055	9 458	10 534	11 651	11 651
États-Unis	2 413	2 792	3 604	4 425	5 401
Europe et Royaume-Uni	19 385	18 476	20 970	20 898	19 305
Origine non déclarée	13	3	24	42	53
Hommes	112 747	106 496	114 165	127 763	122 130
Afrique et Moyen-Orient	21 720	21 065	24 361	24 161	25 286
Asie et Pacifique	61 793	60 567	60 703	72 419	67 320
Amérique du Sud et centrale	10 413	10 891	11 720	12 992	12 653
États-Unis	2 881	3 221	3 903	4 838	5 541
Europe et Royaume-Uni	19 481	19 094	20 931	20 010	18 640
Origine non déclarée	8	12	36	58	68
Femmes	116 296	114 850	121 654	134 478	129 508
Afrique et Moyen-Orient	46 340	43 674	49 530	49 278	51 859
Asie et Pacifique	119 054	113 725	114 567	138 049	126 467
Amérique du Sud et centrale	19 468	20 349	22 254	24 643	24 304
États-Unis	5 294	6 013	7 507	9 263	10 942
Europe et Royaume-Uni	38 866	37 570	41 901	40 908	37 945
Origine non déclarée	21	15	60	100	121
Sexe non déclaré	5	3	4	1	2
Total	229 048	221 349	235 823	262 242	251 640

Source: Recherche et Évaluation Citoyenneté et Immigration Canada⁶¹

⁶¹ Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires 2011. *Canada: Faits et chiffres* [en ligne] Direction générale de la recherche et de l'évaluation, de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) [consulté le 15/10/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2011.pdf>

Le tableau n°5 : Résidents permanents au Canada selon le sexe et la région d'origine, 2007-2011

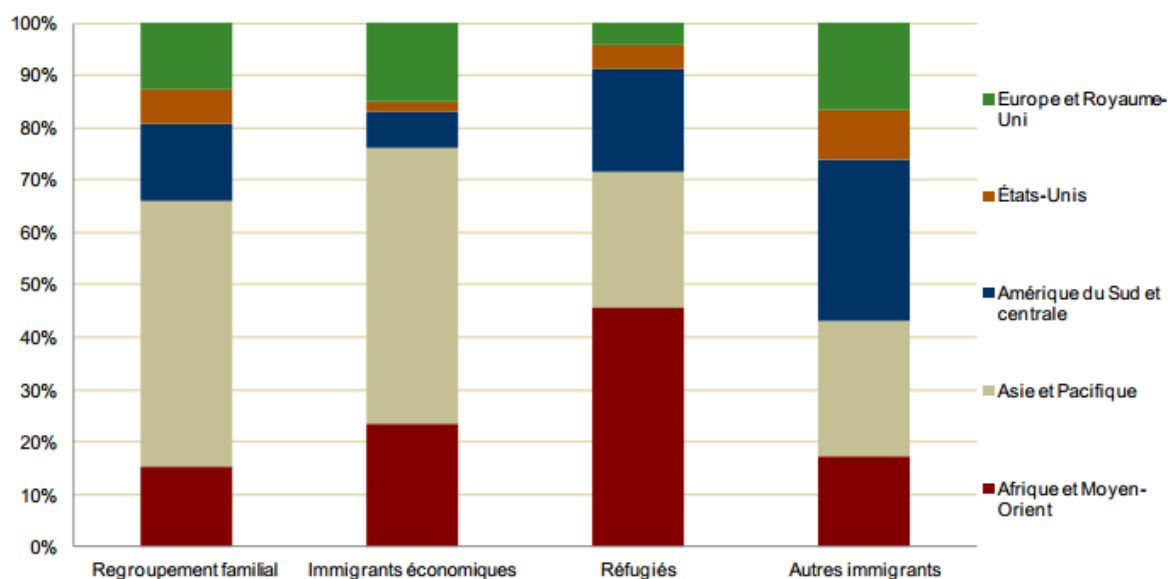
Région d'origine	2007	2008	2009	2010	2011
Afrique et Moyen-Orient	24 738	25 713	28 362	34 400	30 422
Asie et Pacifique	51 961	54 042	54 224	63 147	57 064
Amérique du Sud et centrale	12 315	12 715	12 858	13 514	12 874
États-Unis	5 106	5 509	4 822	4 579	4 366
Europe et Royaume-Uni	19 785	20 588	21 688	21 337	17 032
Origine non déclarée	65	42	16	29	28
Hommes	113 970	118 609	121 970	137 006	121 786
Afrique et Moyen-Orient	23 824	25 599	27 790	32 294	28 903
Asie et Pacifique	60 693	63 437	62 951	71 863	63 266
Amérique du Sud et centrale	13 575	13 780	13 918	14 843	14 574
États-Unis	5 343	5 707	4 901	4 666	4 463
Europe et Royaume-Uni	19 284	20 061	20 624	19 982	15 723
Origine non déclarée	62	52	20	37	32
Femmes	122 781	128 636	130 204	143 685	126 961
Afrique et Moyen-Orient	48 562	51 312	56 152	66 694	59 325
Asie et Pacifique	112 654	117 479	117 175	135 010	120 330
Amérique du Sud et centrale	25 890	26 495	26 776	28 357	27 448
États-Unis	10 449	11 216	9 723	9 245	8 829
Europe et Royaume-Uni	39 069	40 649	42 312	41 319	32 755
Origine non déclarée	127	94	36	66	60
Sexe non déclaré	2	1	0	0	1
Total	236 753	247 246	252 174	280 691	248 748

Source: Recherche et Évaluation Citoyenneté et Immigration Canada⁶²

On peut constater que des femmes représentent une catégorie d'immigrants un peu plus forte que des hommes. On remarque aussi que l'Asie et le Pacifique forment ensemble le plus des résidents permanents au Canada, après c'est l'Afrique et le Moyen-Orient et la troisième région d'origine formant le plus de résidents permanents est l'Europe et le Royaume-Uni.

⁶² Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires 2011. *Canada: Faits et chiffres* [en ligne] Direction générale de la recherche et de l'évaluation, de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) [consulté le 15/10/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2011.pdf>

Le graphique n°8: Les résidents permanents selon la catégorie et la région d'origine, 2011 (répartition en pourcentage)

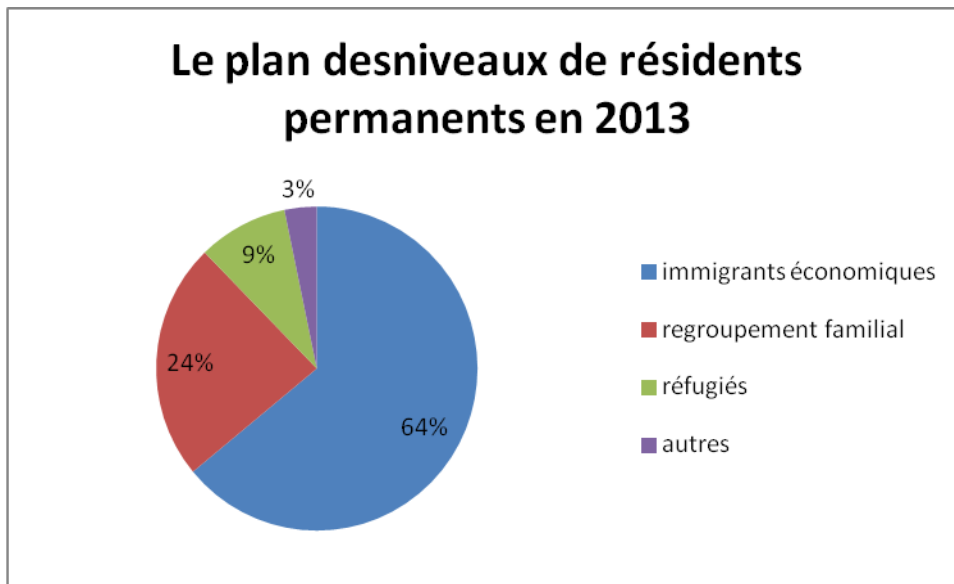


Source: Canada: Faits et chiffres⁶³

Sur cet image on peut différencier une représentation des différentes régions d'origine dans les différentes catégories d'immigrants. Nous voyons que la plupart des immigrants vient de l'Asie et du Pacifique. En ce qui concerne des immigrants de l'Europe et du Royaume-Uni, il faut dire qu'il s'agit d'une région d'origine minoritaire, mais plus ou moins équilibrée (la catégorie des réfugiés est la plus faible).

⁶³ Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires 2011. *Canada: Faits et chiffres* [en ligne]. Direction générale de la recherche et de l'évaluation, de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) [consulté le 15/10/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2011.pdf>

Le graphique n°9 : Le plan des niveaux de résidents permanents en 2013



Source : Citoyenneté et immigration Canada, Plan des niveaux d'immigration de 2013⁶⁴

Ici on voit la répartition des résidents permanents en 2013 d'après le nouveau plan du gouvernement canadien. On voit qu'une grande partie des immigrants est représentée par des immigrants économiques (64 %). Le Canada fixe des limites d'admissions pour chaque année et ici on voit l'importance des immigrants économiques pour Canada en comparaison avec les autres catégories d'immigrants.

⁶⁴ Citoyenneté et immigration Canada, Plan des niveaux d'immigration de 2013, en ligne.[consulté le 4/4/2013]. Source : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/avis/avis-niveaux2013.asp>

Dans le deuxième chapitre de ce mémoire on s'est concentré sur le cas concret du Canada, sur le développement de la politique d'immigration canadienne ainsi que sur la politique d'immigration actuelle et sur le plan des niveaux d'immigration en 2013.

Le Canada a toujours basé sa politique d'immigration sur ses besoins économiques. En 1967 il y avait un changement important dans la politique d'immigration, quand le système des points a été introduit. Ce système prend en compte les compétences, l'éducation, l'expérience professionnelle, l'âge et la langue.

Ce nouveau système non discriminatoire a progressivement modifié la structure démographique des immigrants. Dès ce moment le nombre d'immigrés de l'Europe a considérablement diminué, et au contraire le nombre d'immigrés asiatiques et africains a commencé à augmenter. Le Canada ne pratique plus la sélection des immigrants basé sur la région d'origine ou la profession préférée. Avec ces changements le concept de multiculturalisme est arrivé aussi.

Dans la partie suivante de ce mémoire on va voir le cas des immigrants tchèques au Canada. On va comparer comment les conditions d'admission ont changé au cours des dernières années pour les tchèques et quel est l'impact de ces changements. On va aussi analyser des obstacles majeurs à l'introduction des immigrants dans la société canadienne et au marché de travail canadien et des liaisons de ces obstacles avec des immigrants tchèques.

3. LES OBSTACLES À L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ET L'IMMIGRATION DES TCHÈQUES AU CANADA

Dans la dernière partie de ce mémoire on va analyser les problèmes actuels – les obstacles à l'intégration des immigrants. Bien que le Canada et la République tchèque maintiennent ensemble de bonnes relations, on peut rencontrer des problèmes en ce qui concerne la politique d'immigration canadienne, quand le Canada a réintroduit l'obligation de visa en 2009 pour des demandeurs tchèques.

3.1. Les relations entre la République tchèque et le Canada

En République tchèque, le Canada est représenté par l'ambassade du Canada à Prague et la République tchèque est représentée au Canada par une ambassade à Ottawa. Le Canada et la République tchèque disposent des relations bilatérales de longue durée. Le Canada a accueilli des réfugiés politiques tchécoslovaques en 1948 et en 1968, et a offert un soutien aux dissidents pendant la période communiste. Depuis 1989, les Tchèques et les Canadiens ont renouvelé et resserré leurs liens personnels et familiaux. Les deux pays ont souvent des relations à l'échelle ministérielle au sein d'organisations comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et les Nations Unies. Les échanges se font tant au niveau multilatéral que bilatéral.⁶⁵

D'après le gouvernement du Canada « la promotion des valeurs canadiennes est au cœur des activités du Canada en République tchèque. Autant les Canadiens sont intéressés par ce pays, qui est un des grands centres culturels de l'Europe, autant les Tchèques s'intéressent au Canada pour sa mosaïque bilingue et multiculturelle.»

⁶⁵ Gouvernement du Canada, Relations bilatérales, *Canada International*, en ligne [consulté le 3/4/2013]. Source : http://www.canadainternational.gc.ca/czech-tcheque/bilateral_relations_bilaterales/index.aspx?lang=fra

3.2. Les opportunités pour des immigrants

Le Canada offre aux citoyens de la République tchèque plusieurs opportunités pour voyager et travailler au Canada.

3.2.1. Expérience internationale Canada

Par exemple le programme Expérience international Canada est ouverte en République tchèque avec un nouveau quota de 1,150 places en 2013. Dans le cadre d'Expérience internationale Canada, il est possible de recevoir un permis de travail temporaire autorisant à voyager et à travailler au Canada pour une durée maximale de un an. Ce programme permet aux Tchèques âgés de 18 à 35 ans de séjourner au Canada pour une durée maximale d'un an, de travailler légalement au Canada et de se familiariser avec une autre culture.⁶⁶

Ce programme Expérience international Canada est très populaire parmi les Tchèques et déjà en avril 2013 le quota de la catégorie Vacances-travail du programme a été rempli.

3.2.2. Bourses internationales

Le Canada aussi offre des opportunités dans le cadre éducatif. Des universités tchèques ont souvent des contrats bilatéraux avec des universités canadiennes, soit en ce qui concerne des programmes d'échange soit concernant des bourses internationales.

Le Canada encourage la participation des étudiants et de recherches internationales qui aident les pays à mieux se comprendre.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international assure la participation du gouvernement canadien aux principaux programmes de bourses

⁶⁶ Gouvernement du Canada, Découvrir le Canada, Canada International, en ligne [consulté le 19/3/2013]. Source : http://www.canadainternational.gc.ca/czech-tcheque/experience_canada_experience/index.aspx?lang=fra

internationales. Le ministre offre de l'aide aux boursiers étrangers qui poursuivent des études ou des recherches au Canada et, réciproquement, des gouvernements étrangers aident souvent des boursiers canadiens inscrits dans des établissements de leurs pays.

3.2.3. Services offertes aux immigrants

Le Citoyenneté et Immigration Canada offre gratuitement les services aux immigrants au Canada comme par exemple l'évaluation linguistique et les cours de langue, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide liée à la vie quotidienne (recherche du logement, affaires administratives, etc.), les informations sur les services communautaires tels que le mentorat etc.⁶⁷

3.2.4. Programme canadien d'intégration des immigrants

L'autre programme qui a pour le but d'aider aux immigrants est le Programme canadien d'intégration des immigrants. « Le gouvernement du Canada a financé l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) pour élaborer et mettre en œuvre le Programme canadien d'intégration des immigrants (PCII), qui vise à préparer les nouveaux arrivants à effectuer leur intégration économique pendant qu'ils sont encore dans leur pays d'origine. Lancé à titre de projet pilote en 2007, le PCII est maintenant un programme d'une durée de trois ans (2010-2013) financé par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Le PCII offre gratuitement une orientation pré-départ aux travailleurs qualifiés, aux candidats d'une province, ainsi qu'à leurs conjoints et à leurs adultes à charge, pendant qu'ils sont encore à l'étranger durant les étapes finales du processus d'immigration. »⁶⁸

On a vu que les relations entre la République tchèque et le Canada fonctionnent bien, au moins théoriquement. Le Canada organise des programmes divers pour soutenir l'assimilation des immigrants et pour intégrer des immigrants dans la société. Mais malheureusement en réalité ce n'est pas toujours le cas. Dans les parties suivantes de

⁶⁷ Gouvernement du Canada, Nouveaux immigrants, Citoyenneté et immigration Canada, en ligne [consulté le 5/4/2013]. Source : <http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/map/services.asp>

⁶⁸ Programme canadien d'intégration des immigrants, en ligne [consulté le 10/4/2013]. Source : <http://www.newcomersuccess.ca/index.php/fr/a-propos-du-pcii>

cette mémoire on va voir quels sont les obstacles qui empêchent l'intégration des étrangers et on va voir le cas concret des Tchèques qui viennent au Canada.

3.3. Les obstacles à l'intégration des étrangers

Les obstacles les plus graves à l'intégration des étrangers sur le marché du travail au Canada sont le plus souvent le manque d'expérience canadienne (niveau d'éducation ou d'expérience de travail au Canada), ou de la reconnaissance des diplômes, le manque de compétences de communication associés à la langue, mais aussi la discrimination et le racisme.

3.3.1. La reconnaissance de l'éducation

Il est vrai que les employeurs canadiens n'aiment pas se compliquer la vie avec la recherche et la comparaison de l'éducation et l'expérience étrangère et ils préfèrent souvent quelqu'un avec l'expérience canadienne. Des fois il peut sembler difficile de comparer les normes locales éducatives avec ceux du Canada. Il s'agit d'un problème grave d'actualité puisque au Canada et notamment en Alberta il y a une demande de travailleurs hautement qualifiés dans le développement de l'industrie pétrolière et il est évident que cette demande ne peut pas être satisfaite seulement à partir de sources canadiennes.

3.3.2. Les barrières linguistiques

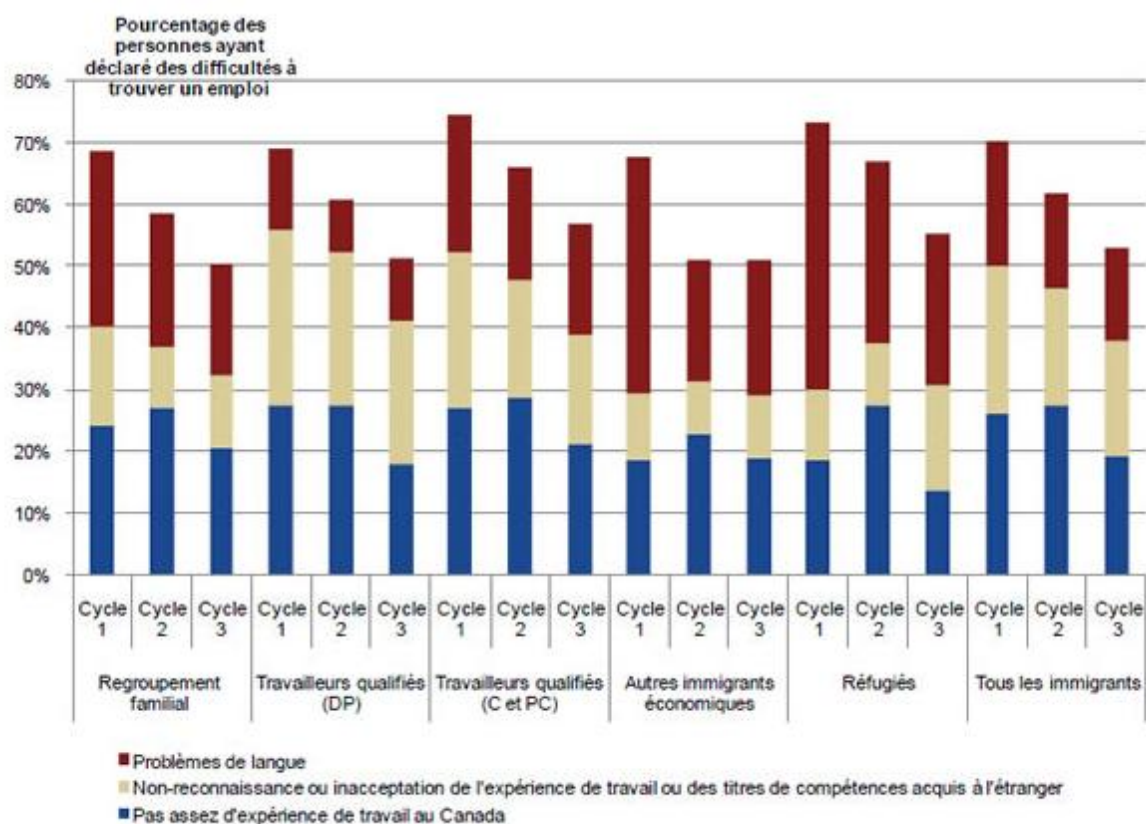
L'autre obstacle qui oppose à l'intégration des immigrants est une barrière linguistique. Pour que les immigrants sont bien intégrés dans la société canadienne et au marché du travail, il est nécessaire de parler au moins une des langues officielles du Canada. On a vu que les immigrants de la catégorie économique sont au cours de la procédure d'immigration évalués par rapport à leurs connaissances linguistiques, mais ce n'est pas toujours le cas avec les immigrants dans les autres

classes. Ces personnes peuvent alors avoir plus de problèmes avec l'inclusion au Canada. C'est pourquoi le gouvernement fédéral organise le Programme Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC). Ce programme offre des cours gratuits de langue française et de langue anglaise de base aux résidents permanents. Il est aussi possible de commencer des cours en ligne avant de quitter le pays d'origine.

3.3.3. Les préjugés raciaux et comportement discriminatoire

L'autre problème empêchant l'intégration des immigrants peut être un préjugé racial et les comportements discriminatoires de la part des employeurs canadiens. Bien que le Canada pratique officiellement la politique du multiculturalisme dont j'ai déjà parlé dans le chapitre précédent, les minorités souvent n'ont pas de même conditions que les autres. Il s'agit souvent de l'accès au marché du travail ou l'inclusion sociale. C'est pourquoi les immigrants ont souvent obligés de prendre un travail « mineur ».

Le graphique n°10 : Les trois principales difficultés à trouver un emploi, selon la catégorie d'immigration



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

Source: CIC⁶⁹

Ce graphique nous illustre les problèmes liés à l'assimilation des immigrants dans les trois cycles différents pour les catégories d'immigration différentes. Le cycle 1 signifie les 6 mois après l'admission au Canada, le cycle 2 signifie la période de 2 ans après l'admission au Canada et le cycle 3 représente la période de 4 ans après l'admission au Canada. On peut voir que les personnes de catégorie des travailleurs qualifiés manquent le plus souvent d'expérience de travail au Canada ou de non-reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger, au contraire les réfugiés ont plus souvent des problèmes de langue.

⁶⁹ Gouvernement du Canada, Portrait d'un processus d'intégration, Citoyenneté et immigration Canada, en ligne [consulté le 10/4/2013]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/recherche/integration/4-emploi.asp>

3.4. Les Tchèques au Canada

Selon le recensement canadien de personnes en 2006, il y avait 22 030 personnes vivant au Canada qui ont été nées en République tchèque. La population immigrante totale en 2006 était 6 186 950 personnes. La plupart de ces immigrants tchèques sont arrivés au Canada avant 1991 (18 580 personnes). Dans la période entre les années 1991 et 1995 le Canada a accueilli 1 190 personnes, entre les années 1995 et 2000 il s'agissait de 1 145 personnes et entre les années 2000 et 2006 il y avait seulement 1 110 personnes tchèques qui sont arrivées au Canada.⁷⁰ Les Tchèques vivent au Canada principalement dans trois provinces - l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Ils se trouvent généralement dans les grandes villes.

3.4.1. L'obligation des visas pour la République tchèque

Le Canada a levé pour la première fois l'obligation de visa de résident temporaire pour la République tchèque en 1996. À la suite de cette levée, environ 1 500 demandes d'asile ont été présentées au Canada par des ressortissants tchèques. C'est pourquoi le Canada a rétabli l'obligation de visa en 1997. Après l'adhésion de la République tchèque à l'Union européenne et en s'appuyant sur les conclusions favorables tirées de l'examen de la République tchèque, y compris sur un taux de refus de visas très faible, le 31 octobre 2007, le gouvernement du Canada avait décidé de lever une nouvelle fois l'obligation de visa pour la République tchèque.⁷¹

Dès octobre 2007 le nombre de demandes d'asile arrivant de la République tchèque a augmenté énormément. Au total, près de 3 000 demandes d'asile ont été présentées par des ressortissants tchèques depuis octobre 2007 – ce qui dépasse le nombre de demandes d'asile présentées avant le rétablissement de l'obligation de visa en

⁷⁰ Statistique Canada, en ligne [consulté le 10/4/2013]. Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-557/T404-fra.cfm?Lang=F&T=404&GH=4&GF=1&SC=1&S=1&O=D>

⁷¹ Citoyenneté et Immigration Canada, Médias, Document d'informations [consulté le 10/4/2013]. Source : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2009/2009-07-13a.asp>

octobre 1997 – et plus de la moitié d’entre elles ont été présentées au cours des quatre premiers mois de 2009 seulement.⁷²

Par ailleurs depuis la levée de l’obligation de visa en 2007, le taux d’infractions à la législation en matière d’immigration a aussi augmenté, il y avait même des cas de personnes qui ne possédaient pas des titres de voyage appropriés.

Cela a provoqué la réimposition des visas pour les Tchèques le 13 juillet 2009. Malgré tous les efforts de la République tchèque sur l’abolition de l’obligation de visa la situation reste la même jusqu’à aujourd’hui. La réimposition des visas a aussi influencé des demandeurs d’asile tchèques qui viennent au Canada. Sur le tableau suivant on peut voir comment les entrées totales de demandeurs d’asile ont changé depuis 2002.

Le tableau n°6 : Entrées totales de demandeurs d’asile selon le pays d’origine- la République tchèque

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
18	22	15	10		100	848	2 101	32	27

Source : *Canada: Faits et chiffres*⁷³

On peut remarquer que l’année 2009 était vraiment bouleversante aussi en ce qui concerne des entrées de demandeurs d’asile. Il y avait 2 101 d’entrées totales en 2009, et à partir de 2010 il y en avait seulement 32.

⁷² Citoyenneté et Immigration Canada, Médias, Document d’informations [consulté le 10/4/2013].

Source : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2009/2009-07-13a.asp>

⁷³ Aperçu de l’immigration, Résidents permanents et temporaires 2011. *Canada: Faits et chiffres*, Direction générale de la recherche et de l’évaluation, de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). [en ligne], [consulté le 15/10/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2011.pdf>

3.4.2. Les demandeurs d'asile roms

Canada a fait face aux intérêts à long terme de Roms tchèques qui ont tenté de demander de l'asile. C'est aussi une des raisons pour la réintroduction de visa pour la République tchèque.

D'après le rapport interne de l'Agence des services frontaliers du Canada l'imposition d'un visa obligatoire pour les ressortissants de ce pays d'Europe de l'Est serait la solution «la plus efficace» pour réduire le nombre de demandeurs d'asile à court terme.⁷⁴

Non seulement le Canada n'accepte presque plus de demandes d'asile originaires de la République tchèque, mais il y a aussi beaucoup de Roms au Canada qui ont échoué et qui doivent retourner en République tchèque. De l'autre côté il y a aussi des Roms qui ont trouvé le travail au Canada et qui contribuent à l'économie canadienne.

Beaucoup pensent que l'introduction de visa n'est pas seulement discriminatoire à l'égard des Roms, mais à l'égard de toute la République tchèque. C'est la raison pourquoi il y a beaucoup de tentatives pour l'annulation de cette obligation.

La République tchèque a même demandé l'assistance de l'Union européenne qui a pris la défense de la République tchèque, mais malheureusement la situation reste toujours la même.

3.4.3. La possibilité d'annuler le visa à l'avenir?

On a vu que l'obligation de visa est étroitement associée à la politique d'asile au Canada. Il n'est pas encore possible de dire si l'obligation de visa sera annulée et quand. Le Canada est en train d'élaborer la réforme du système d'asile, ce qui est une condition pour l'annulation de visa éventuelle. Le délai initial pour le lancement de

⁷⁴ Le Huffington Post, *Les demandeurs d'asile roms discriminés au Canada, laisse entendre l'Agence des services frontaliers du Canada* (18/8/2012), [en ligne], [consulté le 10/4/2013]. Source : http://quebec.huffingtonpost.ca/2012/08/18/immigrations-roms-canada_n_1802924.html

cette réforme du système d'asile était en juin 2012, mais jusqu'à aujourd'hui cette réforme n'est pas valable.

Le but principal de la loi d'asile est un resserrement important de l'immigration asile au Canada, l'accélération de la procédure, mais tout en maintenant des garanties pour la protection des réfugiés.⁷⁵ Il est certain que jusqu'à l'accomplissement de cette modification de politique d'asile l'obligation de visa restera en vigueur et la tension entre le Canada et la République tchèque va continuer.

Dans le dernier chapitre on a vu que malgré la politique du multiculturalisme ils existent toujours des obstacles à l'intégration des étrangers sur le marché de travail canadien et dans la société canadienne. On a aussi examiné la réintroduction de visa pour des citoyens de la République tchèque, qui est aussi une raison de tension continue entre la République tchèque et le Canada.

DOMESTIC POLITICAL RIGHTS PROTECTION IN CANADA

⁷⁵ Aktuálně.cz, *Kanada novelizuje imigrační zákon, odkládá zrušení víz* (25.5.2012), [en ligne], [consulté le 5/4/2013]. Source : <http://aktualne.centrum.cz/domaci/zivot-v-cesku/clanek.phtml?id=745694>

CONCLUSION

Ce travail nous donne un aperçu de la migration et de la politique d'immigration au Canada. Le Canada est un pays connu pour sa population multiculturelle avec le niveau d'immigration très élevé. Bien qu'il existe une variété de programmes pour aider aux immigrants, le processus d'immigration est toujours très exigeant du point de vue psychologique et souvent aussi financier. Même après l'adoption réussie dans un pays des immigrants doivent passer un long chemin pour être vraiment assimilés dans la société canadienne.

Nous avons vu qu'ils existent des systèmes d'immigration différentes au Québec et dans le reste du Canada. En vertu de l'Accord Canada-Québec, la province du Québec sélectionne elle-même ses immigrants en fonction de critères qui lui sont propres.

Malgré la politique du multiculturalisme et la politique d'immigration avancée au Canada, des immigrants sont souvent confrontés à des problèmes liés à l'intégration au marché du travail et dans la société canadienne. Mais on ne peut pas accuser seulement le gouvernement canadien et les autorités de l'immigration. Les gens devraient prendre une part active et apprendre des informations complémentaires de l'expérience des autres immigrants et se bien préparer pour la vie dans un nouveau pays. Autrement des immigrants prennent des risques de ne pas réussir à l'étranger et de devoir retourner dans le pays d'origine.

Après avoir analysé les obstacles à l'intégration des immigrants, on a démontré sur le cas des immigrants tchèques qu'un changement de politiques d'immigration ou d'asile peut avoir des conséquences beaucoup plus graves, à savoir les relations de tension entre le Canada et la République tchèque.

Il ne s'agit pas seulement de la République tchèque qui a maintenant une obligation de visa pour venir au Canada. Le gouvernement du Canada a imposé un visa au Mexique exactement le même jour- le 13 juillet 2009. Cette situation ressemble un peu au cas en France, quand des Roms roumains ont été expulsés. En tout cas le problème réside souvent dans une politique d'immigration mal réglée. Comme on a vu c'est aussi la

raison pourquoi on est en train de préparer une modification de la loi d'immigration au Canada.

Le sujet traité dans ce mémoire évoque aussi d'autres questions: qu'est-ce qu'on peut changer nous, la République tchèque, pour éviter un exode massif de personnes? Comment on peut changer notre système sociale? L'exode massif des citoyens tchèques peut être un signal que quelque chose fonctionne mal chez nous. Et qu'est ce qu'il va se passer si l'obligation de visa entre la République tchèque et la Russie sera annulé un jour? Comment pouvons-nous assurer la sécurité tout en protégeant les intérêts des citoyens et l'accès non discriminatoire en même temps ? Est-ce que la République tchèque sera capable d'appliquer une politique de multiculturalisme sans réserve?

RÉSUMÉ

Ce mémoire, «Migration et la politique d'immigration du Canada», traite un phénomène de la migration et du développement de la politique d'immigration au Canada, en se concentrant sur les lois d'immigration actuelles.

Le premier chapitre est consacré à la notion de migration. Il examine quels sont les facteurs de motivation des immigrants, quelles sont les catégories d'immigrants différentes et enfin, quels sont les impacts de la migration. Ce mémoire examine l'impact de la migration en termes démographiques et économiques. Nous examinons ici deux impacts économiques de théorie de la migration: le modèle néo-keynésien et le modèle d'appariement.

Le deuxième chapitre de ce travail est consacré au cas spécifique du Canada. Cette section décrit les caractéristiques du Canada et sa population, ainsi que le développement de politique d'immigration et les lois d'immigration actuelles. On y compare deux systèmes de politique d'immigration en vigueur, la politique du gouvernement fédéral et la politique du Québec.

Le dernier chapitre examine les problèmes potentiels liés à l'intégration des étrangers sur le marché du travail canadien. Les immigrants rencontrent souvent des problèmes avec la reconnaissance de l'éducation, un manque d'expérience ou une attitude discriminatoire des employeurs. Le mémoire se termine par une analyse de la problématique qui existe actuellement dans le cadre des relations entre le Canada et la République tchèque, à savoir le rétablissement de l'obligation de visa pour les citoyens tchèques en 2009.

SHRNUTÍ

Tato práce, „Migrace a imigrační politika Kanady“, se zabývá fenoménem migrace a vývojem imigrační politiky v Kanadě se zaměřením na aktuálně platné imigrační zákony.

První kapitola diplomové práce se věnuje pojmu migrace obecně. Zkoumá jaké jsou motivační faktory imigrantů, jaké rozlišujeme kategorie imigrantů a v neposlední řadě jaké jsou dopady migrace. Dopady migrace práce zkoumá z hlediska demografického a ekonomického, přičemž jsou zde zmíněny dvě ekonomické teorie dopadu migrace: neo-keynesiánský model a model umístování.

Druhá kapitola této práce se již zabývá konkrétním případem Kanady. Tato část obsahuje jak stručný popis kanadských realit a rozmístění obyvatelstva, tak i podrobný vývoj imigrační politiky a zákonů až do současnosti. Jsou zde porovnávány dva aktuálně platné systémy imigrační politiky, quebecký a federální.

Poslední kapitola zkoumá potenciální problémy se začleněním cizinců na kanadském trhu práce. Imigranti často naráží na problémy s uznáváním vzdělání, s nedostatečnou praxí či diskriminačním přístupem zaměstnavatelů. Diplomová práce je zakončena rozбором aktuálního problému, jenž momentálně panuje v rámci kanadsko-českých vztahů, a sice znovuzavedením vízové povinnosti pro české občany v roce 2009.

ANOTACE/ANNOTATION

<u>Autor</u>	Rozálie Kremplová
<u>Univerzita</u>	Univerzita Palackého v Olomouci, Filozofická fakulta, Katedra romanistiky / Université Palacký d'Olomouc, Faculté des lettres, Département des études romanes
<u>Název práce</u>	Migrace a imigrační politika Kanady/ La migration et la politique d'immigration au Canada
<u>Název práce v angličtině</u>	Migration and immigration policy in Canada
<u>Vedoucí práce</u>	Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.
<u>Počet znaků</u>	109 186
<u>Počet titulů použité literatury</u>	11
<u>Klíčová slova</u>	migrace, imigrace, imigrační politika, imigrační zákony, Kanada, Česká republika, vízová povinnost, podmínky přijetí, dopady migrace, multikulturalismus
<u>Anotace</u>	Cílem této diplomové práce je analýza migrace a imigrační politiky Kanady. Kanada je tradičně považována za pro-imigrační zemi, příchod imigrantů významně ovlivnil dějiny i současné složení kanadského obyvatelstva. První kapitola této

práce řeší důvody a dopady migrace z ekonomického a demografického hlediska. Druhá kapitola podrobněji zkoumá vývoj imigrační politiky Kanady až do současnosti. Třetí kapitola přibližuje problémy se začleněním imigrantů na kanadský trh práce a do společnosti celkově. Pozornost je zde věnována také českým imigrantům a aktuální problematice týkající se vízové povinnosti pro české občany.

Mots clés

la migration, l'immigration, la politique d'immigration, les lois d'immigration, le Canada, La République tchèque, l'obligation de visa, les conditions d'acceptation, l'impact de migration, le multikulturalisme

Annotation

L'objectif de ce mémoire est d'analyser la migration et la politique d'immigration au Canada. Le Canada est traditionnellement considéré comme un pays favorable d'immigration. L'arrivée des immigrants a influencé l'histoire du Canada ainsi que la composition de la population canadienne actuelle. Le premier chapitre de mémoire porte sur les causes et les effets de migration. Le deuxième chapitre examine le développement de la politique d'immigration du Canada jusqu'à maintenant. Le troisième chapitre décrit les problèmes de l'intégration des immigrants sur le marché du travail canadien et dans la société canadienne. L'attention est également accordée aux immigrants tchèques et les questions d'actualité relatives à l'obligation de visa pour les citoyens tchèques.

Klíčová slova v
anglickém jazyce

migration, immigration, immigration policy, immigration laws, Canada, Czech Republic, visa requirements, admission conditions, the impact of migration, multiculturalism

Anotace v anglickém
jazyce

The aim of this thesis is to analyse migration and immigration policy in Canada. Canada is traditionally considered to be immigration country, the arrival of immigrants significantly influenced the history and current composition of the Canadian population. The first chapter of this thesis deals with the causes and effects of migration under the terms of economic and demographic aspects. The second chapter examines the development of Canada's immigration policy until nowadays. The third chapter explains the problems with the integration of immigrants into the Canadian labor market and society. Attention is also paid to the Czech immigrants and current issues relating to the visa requirement for Czech citizens.

BIBLIOGRAPHIE

Monographie

[1] SJAASTAD L.A., *Costs and returns of human migration*, The economics of migration Volume I., Edited by Klaus F.Zimmermann and Thomas Bauer, MPG Books Ltd 2002, ISBN: 1 85898 756 3 (4 volume set).

[2] H.DOMENACH, M.PICOUET, *Les Migrations*, Presses Universitaires de France, Paris 1995, ISBN: 2 13 047016 5

[3] KNOWLES, V. *Strangers at our Gates – Canadian Immigration and Immigration Policy, 1540 –1997*. Dundurn Toronto Press, 1997.

[4] KING R., *Atlas lidské migrace*, Mladá fronta a.s., première édition, Praha 2008. ISBN : 978-80-204-1706-0

[5] REDONNET Jean-Claude, *Le Canada*, Presses Universitaires de France 1996, ISBN : 213047685

[6] GREENWOOD Michael J., MCDOWELL John M., *Differential economic opportunity, transferability of skills, and immigration to the United States and Canada*, The economics of migration Volume I., Edited by Klaus F.Zimmermann and Thomas Bauer, MPG Books Ltd 2002, ISBN: 1 85898 756 3 (4 volume set)

[7] LI, Peter S. *Destination Canada – Immigration Debates and Issues*. Oxford University Press, 2003.

[8] MOISÉS N., *Černá kniha globalizace*, Vyšehrad, spol. s.r.o., 2008, ISBN: 978-80-7021-866-2

[9] FÍŘTOVÁ, M. *Tvorba aktivní imigrační politiky: případová studie Kanady*. Disertační práce, 2007

[10] Dictionnaire encyclopédique Hachette, Hachette Livre 1998, Paris. ISBN : 2.01.28.0475.6

[11] OECD. Human Capital: How what you know shapes your life. OECD Publishing, 2007.

Sources électroniques

[12] Larousse, *Dictionnaires français- migration*. [en ligne], [consulté le 12/9/2012] Source:

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/migration/51399>

[13] Larousse, *Dictionnaires français-immigration*. [en ligne], [consulté le 12/9/2012] Source: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/immigration>

[14] Institut national de la statistique et des études économiques. *Définitions*. [en ligne], [consulté le 2/10/2012]. Source : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/solde-migratoire.htm>

[15] Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires 2011. *Canada: Faits et chiffres*, Direction générale de la recherche et de l'évaluation, de Citoyenneté et

Immigration Canada (CIC). [en ligne], [consulté le 15/10/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2011.pdf>

[16] La Toupie: le dictionnaire de politique. *Multiculturalisme*. [en ligne], [consulté le 29/10/2012]. Source: <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Multiculturalisme.htm>

[17] Hominidés, Les évolutions de l'homme, *Les premiers américains*, [en ligne] [consulté le 1/11/2012]. Source :

<http://www.hominides.com/html/chronologie/colonisation-ameriques-premier-americaain.php>

[18] PISON Gilles, *Le nombre et la part des immigrants dans la population: comparaisons internationales*, [en ligne], [consulté le 2/11/2012]. Source: http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/30884/telechargement_fichier_fr_publication/df1_472.pdf

[19] LEE, E. S. *A Theory of Migration. Demography*, Vol. 3, No. 1 (1966), [en ligne].

[20] TERMOTE Marc, *Causes et conséquences économiques de la migration internationale, Théorie et réalité*, [en ligne], [consulté le 1/11/2012]. Source: <http://www.erudit.org/revue/ei/1993/v24/n1/703127ar.pdf>

[21] Groupe Agence Française de Développement, *L'impact de l'immigration sur les opportunités d'emploi des natifs*, *Revue de la littérature économique*, Décembre 2009, [consulté le 4/4/2013]. Source : http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/44/09/41/PDF/Impact_Immigration_Travail.pdf

[22] Statistiques mondiales : *Canada*, [en ligne]. [consulté le 1/11/2012]. Source : <http://www.statistiques-mondiales.com/canada.htm>

[23] L'Atlas du Canada, *Divisions politiques* [en ligne], [consulté le 2/11/2012]. Source : http://atlas.nrcan.gc.ca/site/english/maps/reference/national/can_political_e

[24] Données démographiques, *Recensement 2011* [en ligne], [consulté le 5/4/2013]. Source: <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/cnndemo.htm>

[25] Trading Economics, *GDP Canada*, [en ligne], [consulté le 17/10/2012]. Source: <http://www.tradingeconomics.com/canada/gdp>

- [26] Indicateurs de développement humain, Canada. *Programme des nations Unies pour le développement*. [en ligne], [consulté le 18/10/2012]. Source : <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/CAN.html>
- [27] Citoyenneté et immigration Canada, *Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2007–2008*. [consulté le 3/11/2012]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/multi-rapport2008/partie1.asp>
- [28] Le Canada en devenir, *Histoire de la Constitution : pionniers et immigrants*, [en ligne], [consulté le 2/4/2013]. Source : http://www.canadiana.ca/citm/themes/pioneers/pioneers11_f.html
- [29] Le Canada en devenir, *Les lois sur l'immigration* [consulté le 15/10/2012]. Source : http://www.canadiana.ca/citm/specifique/immigration_f.html#1976
- [30] Le Canada en devenir. *Le lexique* [consulté le 12/10/2012] Source : http://www.canadiana.ca/citm/glossaire/glossaire1_f.html#immigrationact
- [31] Ministère de la justice Canada, *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* [en ligne], [consulté le 13/10/2012]. Source: <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/I-2.5/TexteCompleet.html>
- [32] Accès Canada Immigration, *Les conditions d'admissibilité* [consulté le 20/11/2012]. Source: http://www.accesscanada.com/main+fr+03_300+.html
- [33] Accès Canada Immigration, *Lois et règlements applicables* [consulté le 20/11/2012]. Source: http://www.accesscanada.com/main+fr+03_400+lois_reglements.html
- [34] Accès Canada Immigration, *Sélection fédérale: Catégories, seuils, critères et points attribués* [consulté le 21/11/2012]. Source: http://www.accesscanada.com/main+fr+03_500+selection_federale_canada.html

- [35] Accès Canada Immigration, Sélection du Québec: Catégories, seuils, critères et points attribués [consulté le 21/11/2012]. Source: http://www.accesscanada.com/main+fr+03_600+selection_quebec.html
- [36] Citoyenneté et immigration Canada, *Plan des niveaux d'immigration de 2013*, [en ligne], [consulté le 4/4/2013]. Source : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/avis/avis-niveaux2013.asp>
- [37] Gouvernement du Canada, *Relations bilatérales, Canada International*, [en ligne], [consulté le 3/4/2013]. Source : http://www.canadainternational.gc.ca/czech-tcheque/bilateral_relations_bilaterales/index.aspx?lang=fra
- [38] Gouvernement du Canada, *Découvrir le Canada, Canada International*, [en ligne], [consulté le 19/3/2013]. Source : http://www.canadainternational.gc.ca/czech-tcheque/experience_canada_experience/index.aspx?lang=fra
- [39] Gouvernement du Canada, *Nouveaux immigrants*, Citoyenneté et immigration Canada, [en ligne], [consulté le 5/4/2013]. Source : <http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/map/services.asp>
- [40] *Programme canadien d'intégration des immigrants*, [en ligne], [consulté le 10/4/2013]. Source : <http://www.newcomersuccess.ca/index.php/fr/a-propos-du-pcii>
- [41] Gouvernement du Canada, *Portrait d'un processus d'intégration*, Citoyenneté et immigration Canada, [en ligne], [consulté le 10/4/2013]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/recherche/integration/4-emploi.asp>
- [42] Statistique Canada, [en ligne], [consulté le 10/4/2013]. Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-557/T404-fra.cfm?Lang=F&T=404&GH=4&GF=1&SC=1&S=1&O=D>
- [43] Citoyenneté et Immigration Canada, *Médias, Document d'informations*, [en ligne], [consulté le 10/4/2013]. Source: <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2009/2009-07-13a.asp>

[44] Le Huffington Post, *Les demandeurs d'asile roms discriminés au Canada, laisse entendre l'Agence des services frontaliers du Canada* (18/8/2012), [en ligne], [consulté le 10/4/2013]. Source : http://quebec.huffingtonpost.ca/2012/08/18/immigrations-roms-canada_n_1802924.html

[45] Aktuálně.cz, *Kanada novelizuje imigrační zákon, odkládá zrušení víz* (25.5.2012), [en ligne], [consulté le 5/4/2013]. Source : <http://aktualne.centrum.cz/domaci/zivot-v-cesku/clanek.phtml?id=745694>

Liste des graphiques

Le graphique n°1: Les 15 pays accueillant le plus d'immigrés

Le graphique n°2 : Les 15 pays de départ ayant fourni le plus de migrants

Le graphique n°3: Le PIB au Canada 2002-2012

Le graphique n°4: Le taux de chômage au Canada entre les années 1976-2011

Le graphique n°5 : Indice de développement humain: tendances de 1980 - à aujourd'hui

Le graphique n°6: Diversité au Canada (1996-2006), et prévisions pour l'année 2017

Le graphique n°7 : Les résidents permanents au Canada entre les années 1860-2011

Le graphique n°8: Les résidents permanents selon la catégorie et la région d'origine, 2011 (répartition en pourcentage)

Le graphique n°9 : Le plan des niveaux de résidents permanents en 2013

Le graphique n°10 : Les trois principales difficultés à trouver un emploi, selon la catégorie d'immigration

Liste des tableaux

Le tableau n°1 : Population des villes principales au Canada (2011)

Le tableau n°2: Les critères de sélection fédérale et leur pondération maximale dans la sélection fédéral

Le tableau n°3: Les critères de sélection et leur pondération maximale au Québec

Le tableau n°4 : Résidents permanents au Canada selon le sexe et la région d'origine, 2002-2006

Le tableau n° 5 : Résidents permanents au Canada selon le sexe et la région d'origine, 2007-2011

Le tableau n°6 : Entrées totales de demandeurs d'asile selon le pays d'origine- la République tchèque

Liste des images

L'image n° 1: Les hypothèses de la colonisation du continent américain

L'image n°2: Les quatre grands groupes de migrants internationaux-effectifs

L'image n°3: Divisions politiques du Canada

